

Choix du Type d'École et Résultats pour les Jeunes sur le Marché du Travail au Togo

Etayibtalnam Koudjom,
Eric Hubert Ngoko,
Mazignada Sika Limazie
et
Lionie Mafang

Documents de travail GPIR-009

AFRICAN ECONOMIC RESEARCH CONSORTIUM
CONSORTIUM POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE EN AFRIQUE

Apporter de la rigueur et des éléments de preuve à
l'élaboration des politiques économiques en Afrique

Choix du Type d'École et Résultats pour les Jeunes Sur le Marché du Travail au Togo

Par

Etayibtalnam Koudjom

Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA)
Bureau sous-régional pour l'Afrique du Nord, Rabat, Maroc

Eric Hubert Ngoko

Centre d'études et de recherches en économie et gestion (CEREG)
Université de Maroua, Maroua, Cameroun

Mazignada Sika Limazie

Équipe de recherche en Économie Agricole et Appliquée (ERE2A)
Université de Lomé, Lomé, Togo

et

Lionie Mafang

Centre d'études et de recherche en économie et gestion (CEREG)
Université de Yaoundé II-Soa, Yaoundé, Cameroun

CREA Document de Travail GPIR-009

Consortium pour la Recherche Economique en Afrique, Nairobi

Avril 2024

CETTE ÉTUDE DE RECHERCHE a été rendue possible grâce à une subvention du Consortium pour la Recherche Economique en Afrique. Toutefois, les conclusions, opinions et recommandations sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Consortium, de ses membres individuels ou du Secrétariat du CREA.

Publié par : Le Consortium pour la Recherche Economique en Afrique
B.P. 62882 - City Square
Nairobi 00200, Kenya

© 2024, Consortium pour la Recherche Economique en Afrique.

Table des matières

Liste des tableaux

Liste des figures

Liste des abréviations et acronymes

Résumé

1.	Introduction	1
2.	L'approche méthodologique	6
3.	Résultats et discussions	16
4.	Conclusion de l'étude	31
	Remarques	34
	Références	35

Liste des tableaux

1.	Statistiques descriptives des variables sélectionnées pour l'analyse	13
2.	Estimation des paramètres du choix des parents des jeunes individus : Modèle de sélection logit multinomial	20
3.	Déterminants du logarithme du salaire des jeunes en fonction du choix des parents d'inscrire leurs enfants dans une école donnée : Estimations MESR en deux étapes	26
4.	Effet moyen du choix des parents d'inscrire leurs enfants dans une école donnée sur le salaire des jeunes	39

Liste des figures

1. Répartition de la densité du salaire de base en fonction du type d'école fréquentée par les jeunes 15

Liste des abréviations et acronymes

ANPE	Agence Nationale Pour l'Emploi
ANPGF	Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement
ATT	Effet moyen du traitement sur les personnes traitées
EHCVM	Enquête Harmonisée sur le Conditions de Vie des Ménages
ESR	Modèle de commutation endogène
FAIEJ	Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes
FERDI	Fondation pour les études de développement international
FINA	Fonds national d'investissement autonome
FNFI	Fonds National de la Finance Inclusive
IIA	Indépendance des alternatives non pertinentes
OIT	Organisation internationale du travail
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques
MDBAJEJ	Ministère du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes
MEPSTA	Ministère de l'enseignement primaire, secondaire, technique et artisanal
MESM	Modèle Multinomial à Commutation Endogène
MESR	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
MESR	Régression de commutation endogène multinomiales
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
MCO	moindres carrés ordinaires
PAEIJ-SP	Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs de croissance
PROVONAT	Agence Nationale du Volontariat au Togo
SDGs	Objectifs de Développement Durable
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

Résumé

L'objectif de cette recherche est d'analyser l'impact du choix d'un type d'école par les parents sur le salaire des jeunes individus sur le marché du travail au Togo. Pour ce faire, le modèle de commutation endogène multinomial a été spécifié et estimé. L'analyse empirique est basée sur l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM, 2018) réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques du Togo (INSEED-Togo) auprès de 16 821 jeunes âgés de 15 à 35 ans. Les résultats révèlent que les variables relatives aux distances qui séparent les écoles du domicile des parents du jeune individu (distance à l'école publique et distance à l'école privée), au sexe masculin, à l'âge, au niveau d'instruction secondaire et supérieur, et aux régions Maritime et Kara de résidence ; et à la catégorie socioprofessionnelle (père employé, mère employée) sont les principaux déterminants du choix des parents d'inscrire leurs enfants dans un certain type d'école. Par ailleurs, les résultats indiquent que les jeunes de la tranche d'âge considérée ayant accès à une formation de type privé sont avantagés sur le marché du travail en termes d'augmentation de salaire par rapport aux jeunes ayant accès à d'autres types de formation ou n'ayant choisi aucune formation. Ces résultats fournissent des informations utiles pour les politiques publiques au Togo. Ils impliquent que les politiques visant à réduire les inégalités entre les jeunes sur le marché du travail devraient tenir compte du type d'école fréquentée par les jeunes comme un outil efficace pour atteindre ces objectifs. Ces politiques de développement peuvent cibler, en particulier, les jeunes qui n'ont fréquenté aucun type d'école et ceux qui ont eu la chance de suivre une formation dans un système public.

Mots clés : École ; Parents ; Jeunes ; Marché du travail ; Salaire ; Togo.

Codes de classification JEL : D63 ; I20 ; J40.

1. Introduction

Les discussions sur les inégalités d'accès à l'éducation en relation avec les résultats des jeunes sur le marché du travail ont suscité un grand nombre d'études sur l'économie de l'éducation et du travail dans la plupart des pays en développement (Ludolph, 2023 ; Chassamboulli et Gomes, 2023 ; Moulin, 2023). La théorie libérale fondée sur la théorie du capital humain (Mincer, 1974 ; Becker, 1964 ; Spence, 1973) a mis l'accent sur les inégalités dans l'accumulation de connaissances spécifiques/générales (Becker, 1964), le niveau d'éducation (Mincer, 1974) et leurs effets sur les disparités dans les résultats sur le marché du travail, mesurés par le salaire. En se concentrant sur les disparités de résultats observées sur le marché du travail, la théorie dite du conflit soutient que les inégalités qui se maintiennent, voire se reproduisent, s'expliquent par la défaillance systémique fondamentale d'un cadre dans lequel le système d'accumulation du capital humain et le système d'emploi sont des instruments d'accroissement des inégalités (Becker, 1964 ; Mincer, 1974 ; Wolpin, 1977). Ces constats ont permis, dans une certaine mesure, d'identifier l'effet des caractéristiques individuelles, notamment la catégorie socioprofessionnelle (CSP) des parents, le type d'école fréquentée, le niveau d'éducation (Solon, 2018 ; Totouom et al, 2018 ; Arestoff, 2001), et des politiques publiques en faveur de l'emploi (Rapport d'enquête sur l'amélioration des politiques de l'emploi [EAPE], 2019 ; Rapport d'enquête sur la transition des jeunes de l'école vers les marchés du travail en Afrique francophone, 2022), y compris des résultats individuels sur les résultats des jeunes en matière d'emploi et de salaire.

Face à l'opinion dominante qui soutient la diminution des inégalités basées sur les types d'écoles fréquentées, l'inégalité dans l'accès à l'emploi gagne de plus en plus de terrain (Favaro et Sciulli, 2022 ; Midagbodji et Egbendewe, 2020 ; Mulwa et Gichana, 2020 ; Totouom et al., 2018). Peu d'études ont analysé la relation entre les inégalités d'accès à l'éducation et les résultats sur le marché du travail. Pourtant, si théoriquement la réduction des inégalités de résultats sur le marché du travail est une fonction positive de deux variables explicatives (Becker, 1964 ; Mincer, 1974), Hellier (2016) souligne qu'en réalité la catégorie socioprofessionnelle des parents ou les transmissions intergénérationnelles expliquent également l'impact du niveau de pauvreté ou de richesse des parents sur leurs enfants. Cependant, la réduction des inégalités de résultats dépend elle-même de l'investissement dans l'éducation. En se référant à la qualité de l'éducation, Moulin (2023) et Arestoff (2000)

soutiennent que le fait de fréquenter une école privée plutôt qu'une école publique augmente la probabilité pour un jeune individu d'entrer sur le marché du travail. D'une manière générale, l'expansion des écoles publiques soulève des inquiétudes quant aux conséquences de l'accroissement des inégalités et des différences de résultats sur le marché du travail. L'effet de la pauvreté du ménage et de la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille sur le choix du type d'école, leurs déterminants et leurs effets peuvent, dans une certaine mesure, influencer la stratification sociale et la reproduction des inégalités, non seulement sur l'accès à l'emploi, mais aussi sur le salaire (Kremer et Sarychev, 2000 ; Meuret et al., 2001 ; Jones, 2007 ; Riddell et Song, 2011).

Dans ce contexte, promouvoir la concurrence entre les écoles publiques et privées peut être considéré comme un instrument politique susceptible de réduire les inégalités de résultats sur le marché du travail et de stimuler le développement socio-économique (Glewwe et Patrinos, 1999 ; Sears, 1970 ; Bhagwatli, 1988). En effet, l'augmentation des inégalités dans l'accès à l'éducation peut également ralentir le développement socio-économique (Favaro et Sciulli, 2022 ; Anyanwu et al., 2016). Selon Duflo (2001), le développement socio-économique est susceptible de réduire considérablement les inégalités d'accès à l'éducation et, en retour, de réduire les disparités de résultats sur le marché du travail. Au Togo, l'écart entre le nombre d'écoles publiques (2 600 écoles) et privées (1 664 écoles) disponibles en 2005, par exemple, illustre le fait que les parents de faible catégorie socioprofessionnelle sont de plus en plus obligés d'inscrire leurs enfants dans les écoles publiques (Chassamboulli et Gomes, 2023 ; Solon, 2018 ; Totouom et al., 2018). À cet égard, certains jeunes individus limités par le revenu de leurs parents sont obligés d'être scolarisés dans des écoles publiques ; cette contrainte familiale est susceptible d'influencer la formation du capital humain et les résultats futurs des jeunes sur le marché du travail (Favaro et Sciulli, 2022 ; Mulwa et Gichana, 2020). Ces effets peuvent être de deux types. Premièrement, le manque d'expérience pratique observé dans les écoles publiques peut entraîner une perte de revenus et conditionner l'accès à certains segments du marché du travail. Deuxièmement, ce manque d'expérience pratique peut accroître les inégalités de résultats dans l'emploi en termes de qualité et de salaire des jeunes ayant fréquenté l'école publique (Ludolph, 2023 ; Chassamboulli et Gomes, 2023 ; Moulin, 2023 ; Arestoff, 2000).

Au Togo, l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM, 2018) révèle que parmi les jeunes individus inscrits dans les écoles privées, 83,89% sont issus de familles riches contre seulement 16,11% qui sont issus de familles pauvres. Cependant, les enfants des familles pauvres sont plus représentés dans les écoles publiques (88,35%) que les enfants des familles riches (11,65%). En termes d'accès à l'emploi, le même rapport montre qu'un peu moins de la moitié des jeunes (40,66%) qui ont fréquenté les écoles publiques ont été embauchés contre un peu plus de la moitié (59,34%) qui sont au chômage en 2018. En revanche, parmi ceux qui ont fréquenté des écoles privées, plus de la moitié d'entre eux, soit 67,43%, sont embauchés contre seulement 32,57% qui sont au chômage la même année. Cette

proportion de jeunes actifs tombe à 52,61 % lorsque les jeunes ont fréquenté à la fois des écoles privées et publiques. Ce qui suggère que ce sont les jeunes qui ont fréquenté les écoles publiques et qui sont au chômage qui contribuent de plus en plus à gonfler le taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 34 ans, qui est plus élevé que la moyenne de l'ensemble de la population, soit 6,2 % contre 3,40 % en 2015 (Organisation internationale du travail [OIT], 2016). Par ailleurs, Bachelet et le Bureau International du Travail (2012) révèlent que l'accès à l'emploi des jeunes augmente avec le niveau d'éducation avec des taux plus élevés chez les jeunes ayant un niveau d'éducation supérieur (68%) par rapport à ceux des jeunes ayant fréquenté les écoles techniques et professionnelles (62%). Aussi, le chômage au Togo en termes d'inadéquation verticale et horizontale touche beaucoup plus les jeunes individus de la tranche d'âge de 15 à 34 ans ; ce chômage a augmenté dans une moindre proportion passant de 20,50% en 2011 à 23,6% en 2015 (QUIBB, 2015).

Face à ces statistiques inquiétantes, les organisations internationales, les gouvernements des pays développés et en développement et le Togo se sont engagés à contribuer à la réduction des inégalités dans l'accès à l'éducation et ses effets sur les disparités d'opportunité ou de groupe entre les générations de jeunes individus sur le marché du travail mondial. Cela s'est traduit par l'adoption de l'accord de Dakar qui réaffirme l'engagement des pays membres, dont le Togo, à atteindre les objectifs de l'éducation pour tous au plus tard en 2015. Aussi, la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur qui recommande d'élargir l'accès à l'enseignement supérieur et de renforcer les liens avec la société, en particulier avec la communauté du travail et l'agenda du travail décent de l'OIT en Afrique de 2007 à 2015, adopté par les chefs d'Etat au sommet de Ouagadougou en 2004 et finalisé lors du onzième sommet de la jeunesse africaine pour le développement durable en mai 2011. En lien avec les Objectifs de développement durable (ODD), on peut citer la recommandation de l'accès à l'éducation pour tous les jeunes garçons et jeunes filles sur un pied d'égalité comme l'un des objectifs visés à l'horizon 2030.

Les statistiques du rapport Business of Education in Africa révèlent qu'un étudiant sur cinq en Afrique est scolarisé dans un établissement privé. En outre, le taux d'inscription dans les écoles privées n'a varié que de deux points de pourcentage entre 2009 et 2013, passant de 19 % à 21 %, et devrait atteindre 26 % en 2021. Ce schéma éducatif est commun à de nombreux pays africains où les écoles privées continuent d'augmenter l'offre de formation disponible, contribuant ainsi à répondre de manière adéquate aux besoins du marché du travail (Moulin, 2023 ; Caerus Capital, 2017). Cela constitue à la fois une opportunité et une source d'inégalité d'accès à l'éducation et à l'emploi décent pour les jeunes issus des écoles publiques. La quasi-totalité des écoles privées ne sont pas créées pour offrir une éducation équitable à tous, indépendamment de la richesse et des besoins. Elles ciblent généralement un segment de marché spécifique. Les élèves issus de zones rurales ou financièrement défavorisées, les filles et les élèves ayant besoin de soins spécifiques peuvent être encore plus marginalisés, ce qui contribue à perpétuer les inégalités en matière d'emploi (Fondation pour les études de développement international [FERDI], 2019).

À cet égard, des données empiriques récentes (Cukrowska-Torzewska, 2023 ; Ludolph, 2023 ; Chassamboulli et Gomes, 2023 ; Moulin, 2023 ; Favaro et Sciulli, 2022) semblent établir que les inégalités d'accès à l'éducation contribuent à perpétuer les inégalités dans l'acquisition d'un statut professionnel (Goux et Maurin, 1997 ; Duflo, 2001 ; Riddell et Song, 2011). Confirmant ces résultats, Goux et Maurin (1997) constatent dans le contexte français que les inégalités d'accès à l'éducation liées à la trajectoire sociale entre jeunes issus de milieux différents n'ont pas seulement des effets sur l'accès à l'école, mais aussi sur les résultats en matière d'emploi, et se construisent donc tout au long du cycle de vie. Dans ce contexte, avec un diplôme donné, les individus ont une forte probabilité de reproduire la situation sociale de leurs parents. Dans le cas des pays en développement, notamment au Cameroun, il apparaît que les interactions entre le genre et l'éducation ont un impact négatif sur la probabilité de travailler dans le secteur public et formel (Totouom et al., 2018). Aussi, la réduction des inégalités d'accès à l'éducation permet d'acquérir des compétences plus élevées qui peuvent pallier l'effet négatif du genre et de la formation publique sur les résultats du marché du travail. Ce constat a inspiré plusieurs chercheurs qui ont analysé la relation entre les inégalités d'accès à l'éducation et la participation des jeunes au marché du travail dans les pays en développement (Njifen et Aicha, 2021 ; Bindop, 2019 ; Akono et Nanfosso, 2013).

L'objectif de cette recherche est d'analyser l'impact du choix du type d'école sur les inégalités salariales des jeunes individus sur le marché du travail au Togo. Plus précisément, elle entend : (i) examiner les déterminants du choix du type d'école par les parents des jeunes ; (ii) évaluer l'impact du choix du type d'école sur le salaire des jeunes en emploi. Ceci semble particulièrement pertinent car certains chercheurs, notamment Ludolph (2023) ; Chassamboulli et Gomes (2023) ; Mill (2023) ; Favaro et Sciulli (2022) ; Njifen et Aicha (2021) ; Bindop (2019) ; Totouom et al. (2018) affirment que les résultats de leurs travaux sur l'éducation et la participation des jeunes au marché du travail sont spécifiques au contexte, et ignorent l'impact des formations publiques et privées sur l'accès à l'emploi et le salaire. Bien qu'il existe quelques travaux sur la relation entre le type d'école fréquentée et les résultats sur le marché du travail, la plupart de ces études ne prennent pas en compte les jeunes individus qui ont fréquenté à la fois des écoles publiques et privées. En outre, les méthodes les plus souvent utilisées ne permettent pas d'observer l'effet des différentes catégories de la variable d'intérêt. En outre, les autorités publiques ne disposent pas de données empiriques nationales sur ces questions afin de réduire les inégalités d'accès à l'éducation et d'améliorer les résultats des jeunes sur le marché du travail au Togo.

Afin de combler cette lacune, cette étude innove en utilisant un modèle de commutation endogène multinomial (MESM), qui permet d'observer l'effet sur l'emploi et le résultat salarial d'un jeune individu ayant fréquenté une école publique, une école privée ou les deux types d'écoles. Contrairement aux travaux récents réalisés au Cameroun (Njifen et Aicha, 2021 ; Bindop, 2019 ; Totouom et al., 2018) et au Togo et au Bénin (Midagbodji et Egbendewe, 2020), le rôle des inégalités d'accès à l'éducation et leurs impacts sur le salaire sont évalués.

De plus, cette étude compare les groupes en examinant les jeunes qui ont fréquenté des écoles publiques et privées et ceux qui ont fréquenté les deux types d'écoles. Elle montre également que les défis auxquels ces groupes sont confrontés en matière d'accès à l'emploi et de salaire sont très différents. En effet, les jeunes ayant eu accès à une formation publique plutôt que privée peuvent rencontrer de plus grandes difficultés sur le marché du travail au Togo. Il s'agit d'un sujet de recherche de plus en plus important dans la littérature car les jeunes âgés de 15 à 35 ans qui n'ont pas eu la chance de fréquenter un quelconque type d'école ont tendance à être plus exposés au chômage et au sous-emploi sur le marché du travail au Togo.

Le reste du document est organisé comme suit. La section 2 présente l'approche méthodologique de l'étude ; la section 3 présente les résultats et les discussions ; la section 4 présente les conclusions de l'étude.

2. Approche méthodologique

L'approche empirique relative à la relation entre le choix du type d'école et les résultats des jeunes togolais sur le marché du travail s'articule autour de trois points. Le premier point met en évidence le cadre conceptuel. Le deuxième point expose la spécification empirique du modèle. Le troisième point présente les données de l'analyse.

Cadre conceptuel

Pour analyser les répercussions économiques du choix d'une école spécifique par un jeune, en termes de salaire, cette recherche s'appuie sur les théories du choix rationnel et sur le modèle de l'utilité aléatoire initié par McFadden (1981) et repris par Lankford et Wyckoff (1992). Ce modèle s'inscrit dans le paradigme traditionnel de la maximisation de l'utilité qui assimile le service offert par un établissement d'enseignement à un bien. Comme dans la plupart des modèles de choix éducatifs, cette étude estime que ce sont les ménages qui font les choix pour leurs enfants ; par conséquent, ces jeunes font ces choix indirectement. Comme hypothèse supplémentaire, l'étude postule que la décision de choisir le type d'école est non séquentielle, c'est-à-dire que la question du choix est traitée en une seule étape. Ainsi, la décision du jeune de choisir un établissement d'enseignement pourrait être vue à travers l'optique d'un processus d'optimisation de l'utilité où le parent, sous certaines contraintes, fait des choix éducatifs qui seront bénéfiques pour son enfant dans le but d'obtenir dans le futur des emplois mieux rémunérés sur le marché du travail (Totouom et al., 2018 ; Epple et Romano, 1998).

Spécification empirique du modèle

Le choix du modèle à utiliser pour mesurer et évaluer les choix du type d'école ou d'établissement dans les résultats sur le marché du travail dépend de la nature de la variable qui rend compte de ce choix éducatif, ainsi que du type de données utilisées. À cet égard, la littérature empirique existante utilise le modèle binaire (Usman et Sanusi, 2016 ; Nagac et Nuhu, 2016) et le modèle multinomial simple ou emboîté (Ndjobo et Abessolo, 2011 ; Totouom et al., 2018). Cependant, l'application de ces modèles soulève deux principaux problèmes économétriques, notamment l'endogénéité du type d'école et le biais de sélection.

En ce qui concerne l'endogénéité du type d'école, aucune étude à notre connaissance n'a pris en compte ce problème dans les aspects méthodologiques. Or, le choix d'un établissement n'est pas aléatoire. La littérature distingue trois sources principales d'endogénéité, dont le biais de simultanéité (causalité inverse), l'erreur de mesure et l'omission de variables (hétérogénéité non observée). Dans cette contribution, l'omission de variables est la principale cause d'endogénéité dans le sens où il existe certaines caractéristiques non observées qui sont susceptibles d'influencer le comportement du jeune individu en termes de choix d'un type d'institution.

Le deuxième problème méthodologique est identifié comme le biais de sélection, car les jeunes individus sélectionnent par eux-mêmes dans différentes options de choix d'éducation. Ces décisions sont susceptibles d'être influencées par des facteurs non observables qui peuvent être corrélés avec les variables de résultats. L'omission de ces différents aspects méthodologiques peut conduire à des estimateurs incohérents et inconsistants (Wooldridge, 2002).

Pour répondre à ces problèmes, les méthodes de score de propension, qui sont une variante des méthodes d'évaluation d'impact, ont été utilisées dans la littérature ; mais le fait que ces méthodes ne prennent en compte que les facteurs inobservables constituent une limite, car elles omettent l'existence de certains facteurs inobservables (Mendola, 2007), qui pourraient également être à la base de la sélection des individus pour un type d'école. Les modèles de commutation de régime ont surmonté cet inconvénient (Di Falco et al., 2013) Abdulai et Huffman, 2014 ; Khanal et al., 2018). Il convient de noter que ce modèle a été très popularisé dans le domaine agricole et est communément appelé modèle de commutation endogène (ESR) (Koudjom et Lokonon, 2023 ; Koudjom, 2022 ; Di Falco et al., 2011 ; Lokshin et Sajaia, 2011 ; Lokshin et Sajaia, 2004). La particularité de cette modélisation réside dans le fait que la variable de sélection, qui est en même temps endogène, doit être binaire. Cela rend son utilisation inapplicable dans le contexte de cette étude car l'échantillon de jeunes individus, non seulement est constitué de jeunes individus qui ont déjà pris la décision de s'inscrire dans un type d'institution publique ou privée, mais inclut également tous les jeunes individus, c'est-à-dire même ceux qui n'ont choisi aucun de ces types d'institutions, mais qui se retrouvent sur le marché du travail. Cependant, dans la littérature, il existe des extensions du modèle qui ont été adaptées au cas où la variable de sélection est catégorielle. Il s'agit du modèle de commutation endogène multinomial, qui a également été largement popularisé dans la littérature sur l'économie agricole.

L'approche économétrique du modèle de commutation endogène multinomial est inspirée des travaux d'Issahaku et Abdulai (2020). L'idée de cette approche est de modéliser le choix du type d'école sur le résultat des jeunes individus sur le marché du travail simultanément en deux étapes. Dans la première étape, le choix des différentes alternatives d'institutions fait par le jeune individu est estimé à l'aide d'un modèle logit multinomial prenant en compte l'hétérogénéité non observée. Les inverses du ratio de Mills sont calculés à partir des probabilités estimées du modèle logit multinomial. Dans la deuxième étape, l'impact de chaque choix du type d'école est estimé par les moindres carrés ordinaires (MCO), où les inverses du ratio de Mills sont inclus comme variables de contrôle supplémentaires dans le modèle en vue de prendre en compte le biais de sélection dû à des facteurs non observables.

Modèle de sélection multinomial

Sur la base du cadre conceptuel développé ci-dessus, l'objectif du jeune individu à travers ses parents est de maximiser l'utilité qui résulte du choix d'un type spécifique d'institution. L'utilité attendue pour un jeune individu qui résulte du choix d'un type d'école j est représentée par U_{ij} . Cependant, les bénéfices attendus, saisis par la variable latente U_{ij}^* ne peut être observée, mais peut être exprimée en fonction des caractéristiques X_{ij} , dont la spécification peut prendre la forme suivante :

$$U_{ij}^* = \alpha_j X_{ij} + \varepsilon_{ij} \quad (1)$$

Outre les caractéristiques observées des jeunes, Bourguignon et al. (2007) recommandent d'ajouter des variables d'exclusion ou d'identification au vecteur X_{ij} . Cette recherche utilise donc la distance entre le domicile et les écoles privées et publiques les plus proches comme instruments d'identification, conformément aux travaux d'Altonji et al (2005a, 2005b). Intuitivement, la proximité entre le domicile familial du jeune et l'école (privée ou publique) peut faciliter l'éducation du jeune. En supposant que les parents du jeune ne choisissent pas leur zone de résidence, ils auront tendance à choisir un type d'école où leur enfant sera scolarisé sur la base de la comparaison des distances relatives qui séparent l'école de leur domicile. La validité de ces instruments est mise en évidence par la réalisation d'un test de falsification (Di Falco et al., 2011). En effet, les instruments sont valables s'ils sont corrélés avec les décisions des jeunes de choisir un type d'école, mais pas avec la variable de résultat (salaire) des jeunes individus qui n'ont pas fait de choix (Di Falco et Veronesi, 2013 ; Di Falco et al., 2011). α est le vecteur des paramètres à estimer, et ε_{ij} est le terme d'erreur. En ce qui concerne la décision de choisir, prenons U_i comme un indice qui représente le choix observé d'une combinaison de choix d'institutions faits par le jeune individu de la manière suivante:

$$U_i = \begin{cases} 1 & \text{if } U_{i1} > \max_{k \neq 1}(U_{ik}) & \text{if } \varepsilon_{i1} < 0 \\ \vdots & & \\ M & \text{if } U_{ij} > \max_{k \neq j}(U_{ik}) & \text{if } \varepsilon_{iM} < 0 \end{cases} \quad \text{for every } k \neq j \quad (2)$$

Où: $\varepsilon_{ij} = \max_{k \neq 1}(U_{ij}^* - U_{ik}) < 0$. L'équation 2 indique que le jeune individu i doit choisir un type d'école j afin de maximiser son bénéfice attendu si ce choix lui procure un bénéfice attendu supérieur à celui associé à toute autre option alternative.

Dans cette étude, il existe deux types d'écoles possibles, à savoir l'école publique, l'école privée et la combinaison de ces deux choix, ce qui conduit à un total de quatre options qui font l'objet d'un choix par les jeunes. Ces options sont les suivantes : aucun type d'école, école publique uniquement, école privée uniquement et école publique-privée. Supposons que dans l'équation 1, ε_{ij} est distribuée de manière indépendante et identique selon la loi de Gumbel (Bourguignon et al., 2007). Suivant les travaux de McFadden (1973), la probabilité qu'un jeune individu i choisisse l'institution j peut être exprimée sous la forme d'un modèle logit multinomial tel que :

$$P_{ij} = P(\varepsilon_{ij} < 0 | X_i) = \frac{\exp(\alpha_j X_{ij})}{\sum_{k \neq 1}^M \exp(\alpha_k X_{ij})} \quad (3)$$

L'estimation des paramètres de l'équation 3 est réalisée à l'aide de la méthode du maximum de vraisemblance. Ainsi, la modélisation du choix des options pour le type d'école en relation avec le résultat d'intérêt, en particulier le salaire du jeune individu, se fait dans le cadre du modèle de commutation endogène multinomial.

Régression de commutation endogène multinomiale

Dans la deuxième étape de la régression de commutation endogène multinomiale (MESR), la relation entre le salaire du jeune, qui est la variable de résultat, et toutes les variables explicatives est estimée pour chaque option de type d'école. Par exemple, la catégorie de référence est "aucun type" et est indiquée par $j=1$. Les alternatives se réfèrent au choix d'au moins un type d'école $j=2$:publique, $j=3$:privée, $j=4$ publique et privée. Cette étude est basée sur l'équation de salaire de Mincer (1974), qui est le modèle standard du capital humain. Ce modèle suppose que les travailleurs sont payés en fonction de leur productivité marginale et que celle-ci augmente avec l'accumulation du capital humain (Mincer, 1974 ; Becker, 1975). Selon ce modèle, les années d'études et l'expérience d'un individu sont les principaux éléments qui différencient la productivité entre les travailleurs et par conséquent les disparités dans leur rémunération (Mincer, 1974).

Étant donné que les années d'études sont acquises après avoir suivi un type d'enseignement en amont, le type d'école fréquentée par un jeune individu devient également un aspect important à prendre en considération dans la détermination du salaire. Ainsi, dans la nouvelle équation salariale, outre les principaux facteurs traditionnels, le type d'établissement sera également inclus en tant que facteur de productivité supplémentaire. D'autres facteurs contribuant à la détermination du salaire sont également pris en compte. Cette équation est appelée équation

de Mincer étendue. Pour chaque régime possible (j), l'équation des gains est formulée pour chaque type d'école choisi (au total quatre) par le jeune individu i et correspondra à un régime particulier. La spécification est présentée sous la forme suivante :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{Regime 1: } \ln(w_{i1}) = \beta_1 Z_{1i} + \mu_{1i} \text{ if } j = 1 \\ \quad \quad \quad \cdot \\ \quad \quad \quad \cdot \\ \quad \quad \quad \cdot \\ \text{Regime M: } \ln(w_{iM}) = \beta_M Z_{Mi} + \mu_{Mi} \text{ if } j = M \end{array} \right. \quad (4)$$

Où: $\ln(w)$ est le salaire du jeune individu i dans le régime M. Z correspond au vecteur des variables explicatives du salaire du jeune individu qui regroupe plusieurs catégories de variables. Il s'agit de variables relatives aux caractéristiques du capital humain du jeune individu (éducation, expérience, expérience au carré), à ses caractéristiques sociodémographiques (âge, sexe, état civil), aux caractéristiques socio-économiques des parents du jeune individu (catégorie socioprofessionnelle de la mère, catégorie socioprofessionnelle du père, conditions de vie du ménage), ainsi qu'aux caractéristiques de son milieu de résidence (environnement, région). μ est le terme d'erreur avec une espérance nulle et une variance constante égale à $\text{Var}(U_{ij} | X_{ij}) = \sigma_j^2$; β_j représente le vecteur des paramètres à estimer. Le test de Wald sur l'hypothèse nulle qui postule que le vecteur est conjointement égal à 0 est effectué pour mettre en évidence l'hétérogénéité non observée du choix du type d'école.

Afin de s'assurer que les coefficients à estimer dans l'équation 4 sont sans biais et cohérents, l'ajout des termes de correction de la sélection résultant du processus multinomial est nécessaire. Ceci est fait en suivant Bourguignon et al. (2007) et en supposant que les termes d'erreur (ε_{ij}) et (μ_{ij}) sont linéairement corrélés pour chaque option j, de sorte que la valeur attendue de μ_{ij} est définie comme $(\mu_{ij} | \varepsilon_{1j}, \dots, \varepsilon_{jj}) = \sigma_j \sum_{k=1, \dots, M} \rho_{jk} \varepsilon_{kj}$, où ρ_{jk} est la corrélation entre ε_{ij} et μ_{ij} , tandis que σ_j est l'erreur type du terme d'erreur.

Ainsi, l'équation de salaire (équation 4) qui prend en compte le choix fait avec le biais de correction peut être reformulée comme dans Teklewold et al. (2013) :

$$\left\{ \begin{array}{l} \text{Regime 1: } \ln(w_{i1}) = \beta_1 Z_{1i} + \sigma_1 \hat{\lambda}_{1i} + v_{1i} \text{ if } j = 1 \\ \quad \quad \quad \cdot \\ \quad \quad \quad \cdot \\ \quad \quad \quad \cdot \\ \text{Regime M: } \ln(w_{iM}) = \beta_M Z_{Mi} + \sigma_M \hat{\lambda}_{Mi} + v_{Mi} \text{ if } j = M \end{array} \right. \quad (5)$$

Où: $\hat{\lambda}_{ij} = \sum_{k \neq j}^M \rho_j \left[\frac{\hat{p}_{ki} \ln(\hat{p}_{ki})}{1 - \hat{p}_{ki}} + \ln \hat{P}_{ij} \right]$ correspond à l'inverse du ratio de Mills calculé à partir des probabilités estimées dans le modèle logit multinomial de l'équation 3. ρ_j est le coefficient de corrélation entre ε_{ij} et μ_{ij} , avec v_{ij} le terme d'erreur supposé avoir une moyenne nulle, tandis que \hat{P}_{ij} représente la probabilité estimée qu'un jeune i choisisse le parcours éducatif j .

Estimation du modèle contrefactuel et calcul des effets du traitement

L'avantage du modèle de commutation endogène multinomial est qu'il permet d'estimer le salaire moyen des jeunes du groupe traité (le factuel), appelé ATT (Kalinda et al., 2017). Précisément, les attentes conditionnelles (salaire moyen attendu) des jeunes individus qui ont reçu le traitement seront calculées à partir de l'équation 5, c'est-à-dire les jeunes qui ont choisi au moins un type d'éducation spécifique, qui dans cette contribution se réfère à $j=2,3,4$ (avec $j=1$ la catégorie de référence). Ces attentes sont formulées comme suit.

Les jeunes individus qui ont choisi un type d'école (type d'école actuel observé dans l'échantillon).

$$E(\ln w_{i2} | U_i = 2) = \beta_2 Z_{i2} + \sigma_2 \hat{\lambda}_{i2} \quad (6)$$

$$E(\ln w_{ij} | U_i = j) = \beta_j Z_{ij} + \sigma_j \hat{\lambda}_{ij}$$

Jeunes individus avec un type d'école qui n'ont pas de programme éducatif (le contrefactuel)

$$E(\ln w_{i1} | U_i = 2) = \beta_1 Z_{i2} + \sigma_1 \hat{\lambda}_{i2} \quad (7)$$

$$E(\ln w_{i1} | U_i = j) = \beta_1 Z_{ij} + \sigma_1 \hat{\lambda}_{ij}$$

L'impact du choix d'une éducation spécifique j est reflété par l'effet de traitement moyen sur le groupe traité (ATT), qui est calculé comme la différence entre (6) et (7) afin d'obtenir l'équation 8, formulée comme suit :

$$\begin{aligned} ATT &= E(\ln w_{i2} | U_i = 2) - E(\ln w_{i1} | U_i = 2) \\ &= \beta_2 Z_{i2} + \sigma_2 \hat{\lambda}_{i2} - \beta_1 Z_{i2} + \sigma_1 \hat{\lambda}_{i2} \\ &= (\beta_2 - \beta_1) Z_{i2} + \hat{\lambda}_{i2} (\sigma_2 - \sigma_1) \end{aligned} \quad (8)$$

Le terme $\hat{\lambda}_{ij}$ (.) prend en compte les biais de sélection et d'endogénéité provenant de l'hétérogénéité non observée.

L'approche MESR présente plusieurs avantages. Tout d'abord, elle permet d'obtenir une estimation cohérente et efficace de β , et prend en compte une correction raisonnable du biais dans les équations de résultats, même lorsque l'hypothèse d'indépendance des alternatives non pertinentes (IIA) n'est pas respectée (Bourguignon et al., 2007). En outre, elle offre la possibilité d'évaluer l'impact du type d'école, qu'il soit individuel ou combiné (Di Falco et Veronesi, 2013). Enfin, elle permet de relâcher les hypothèses restrictives du modèle de sélectivité de Lee et Trost (1978) et fournit une description complète des impacts de la sélectivité sur l'ensemble des options envisagées par les jeunes.

Données

Cette recherche utilise un ensemble de données tirées de l'enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM, 2018)³¹ réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques du Togo (INSEED). L'objectif de l'enquête est de fournir des indicateurs de suivi de la pauvreté et des conditions de vie des ménages et de produire des données pour l'évaluation des politiques publiques dans les pays membres de l'UEMOA, dont le Togo. Les informations fournies portent généralement sur les caractéristiques sociodémographiques et économiques ainsi que sur les indicateurs du marché du travail.

La collecte des données a été organisée en deux vagues, comprenant chacune la moitié de l'échantillon, et s'est déroulée simultanément dans les huit États membres de l'UEMOA sur la période allant de septembre à décembre 2018 pour la première vague, et d'avril à juillet 2019 pour la deuxième vague. Concernant le Togo, la collecte des données a été réalisée auprès d'un échantillon de 6 171 ménages comprenant 42 343 individus sur l'ensemble du territoire.

L'objectif de cette recherche est d'analyser l'impact du choix du type d'école sur le salaire des jeunes sur le marché du travail au Togo. L'échantillon total est composé de 16 821 jeunes dont l'âge se situe dans la tranche 15-35 ans². Le tableau 1 résume les statistiques descriptives des variables sélectionnées dans l'échantillon de l'étude. Les moyennes sont utilisées pour les variables continues tandis que les proportions sont calculées pour les variables discrètes.

Tableau 1 : Statistiques descriptives des variables sélectionnées pour l'analyse

Variabes	Description des Variables	Moyenne	Erreur type
Variabes d'intérêt : Le type d'école fréquentée par le jeune individu	Variabes d'intérêt : Le type d'école fréquentée par le jeune individu		
Aucune	0 : pas de choix ; 1 : public uniquement ; 2 : privé uniquement ; 3 : public et privé	0.079	0.147
Publique		0.469	0.499
Privée		0.318	0.489
Publique et Privée		0.134	0.252
Variable de résultat : Salaire du jeune individu			
Salaire	Revenus de l'activité principale (en FCFA)	152,194.100	107.788
Caractéristiques sociodémographiques des jeunes individus			
Genre	1 : s'il s'agit d'un homme ; 0 : s'il s'agit d'une femme	0.532	0.506
Âge	Âge du jeune en années	23.002	3.391
Lieu de résidence	1 : si zone urbaine ; 0 : si zone rurale	0.555	0.497
Célibataire	1 : si célibataire ; 0 : sinon	0.462	0.499
Marié(e)	1 : si marié ; 0 : si non marié	0.327	0.469
Divorcé/veuf	1 : si divorcé ou veuf ; 0 : sinon	0.211	0.361
Niveau primaire	1 : si niveau d'éducation primaire ; 0 : sinon	0.579	0.615
Niveau secondaire	1 : si niveau d'éducation secondaire ; 0 : sinon	0.293	0.457
Niveau supérieur	1 : si niveau d'éducation supérieur ; 0 : sinon	0.128	0.353
Région maritime	1 : région de résidence Maritime ; 0 : autrement	0.324	0.478
Région des plateaux	1 : région des plateaux où l'on réside ; 0 : autrement	0.187	0.241
Région centrale	1 : région de résidence Centrale ; 0 : autrement	0.174	0.191
Région de Kara	1 : région de résidence de Kara ; 0 : autrement	0.175	0.365
Région de la savane	1 : région de résidence dans la savane ; 0 : autrement	0.141	0.367
Conditions de vie du ménage			
Ménage pauvre	1 : si le ménage est pauvre ; 0= si le ménage est riche	0.686	0.625

suite page suivante

Tableau 1 Continué

Variables	Description des Variables	Moyenne	Erreur type
Variables d'intérêt : Le type d'école fréquentée par le jeune individu	Variables d'intérêt : Le type d'école fréquentée par le jeune individu		
Catégorie socioprofessionnelle du père			
Employé	1 : si le père est salarié ; 0 : sinon	0.131	0.366
Agriculteur	1 : si le père est agriculteur ; 0 : sinon	0.425	0.488
Indépendants	1 : si le père est un travailleur indépendant ; 0 : sinon	0.445	0.382
Catégorie socioprofessionnelle de la mère			
Employé	1 : si la mère est salariée ; 0 : sinon	0.060	0.248
Agriculteur	1 : si la mère est agricultrice ; 0 : sinon	0.573	0.495
Indépendants	1 : si la mère est un travailleur indépendant ; 0 : sinon	0.367	0.311
Variables instrumentales			
Distance à l'école publique	Variable continue égale à la distance entre l'école publique la plus proche et le domicile des parents (en kilomètres).	3.906	2.672
Distance à l'école privée	Variable continue égale à la distance entre l'école privée la plus proche et le domicile des parents (en kilomètres).	2.523	1.606

Source : Auteurs, sur la base des données de l'EHCVM (2018).

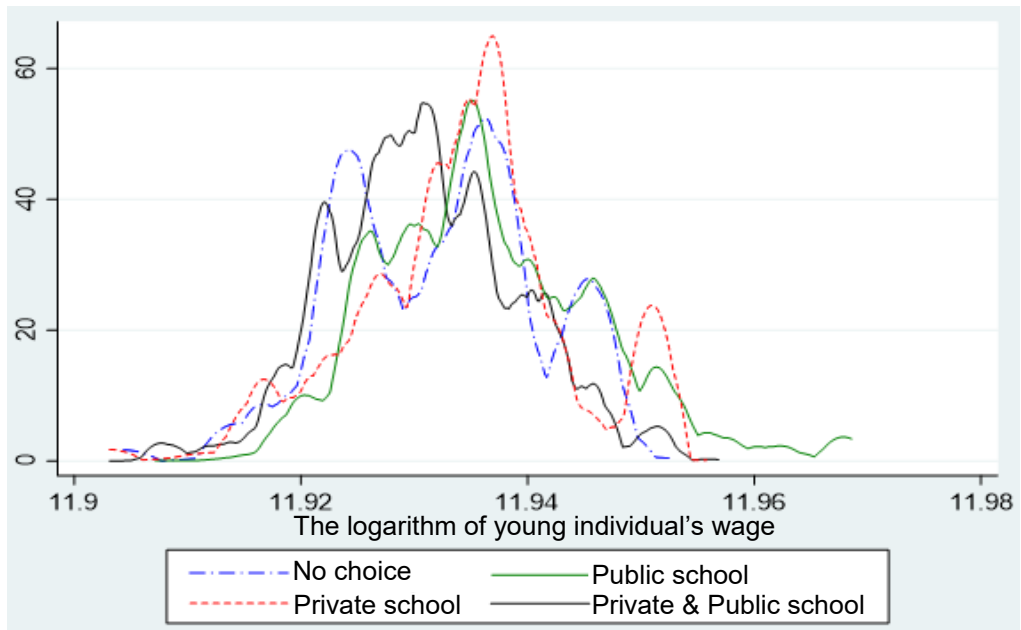
Les analyses statistiques qui ressortent du tableau 1 montrent que dans l'échantillon, la proportion de jeunes ayant choisi une école publique uniquement est plus élevée que celle des jeunes ayant choisi tout autre type d'école. Plus précisément, elle s'élève à 46,9%, suivie par les jeunes ayant opté pour une école exclusivement privée (31,8%) ; puis viennent les jeunes ayant choisi une école publique et privée (13,4%). La proportion de jeunes n'ayant fréquenté aucun type d'établissement est la plus faible, soit 7,9%. En ce qui concerne le salaire, il apparaît globalement que le salaire moyen des jeunes s'élève à environ 152.194 FCFA. Concrètement, la répartition de la densité du logarithme du salaire lié au type d'école choisi, telle que mise en évidence dans la figure 1, montre que le salaire moyen des jeunes ayant opté pour une école exclusivement privée présente une évolution plus favorable que celui d'un jeune individu ayant choisi toute autre option.

En ce qui concerne les variables de contrôle, il apparaît que dans l'échantillon, plus de la moitié des jeunes sont des hommes (53,2%) et leur âge moyen est de 23 ans. Par ailleurs, moins de la moitié des individus de cet échantillon sont mariés (32,7%) ; 46,2% sont célibataires et 21,1% sont divorcés. Lorsque l'analyse est basée sur les caractéristiques du capital humain, il apparaît que 57,9% des jeunes individus ont un niveau d'éducation primaire ; 29,3% ont un niveau d'éducation secondaire, et seulement 12,8% ont achevé un niveau d'éducation supérieure. Sur la base des

caractéristiques du ménage du jeune, les analyses révèlent également que 13,1% ont un père salarié, 42,5% ont un père agriculteur et 42,5% ont un père qui exerce une activité indépendante. En ce qui concerne la catégorie socioprofessionnelle de la mère, les analyses montrent que la majorité des jeunes ont une mère agricultrice (57,3%) ; 36,7% ont une mère indépendante, contre seulement 6% des jeunes dont la mère est salariée. Par ailleurs, plus de la moitié des jeunes de l'échantillon sont issus de familles pauvres, soit 68,6%.

En ce qui concerne les caractéristiques du milieu de résidence, les statistiques révèlent que 55,5% des jeunes vivent en milieu urbain, contre 45,5% en milieu rural. Par rapport à la région, il apparaît que la région Maritime est celle qui présente la plus forte proportion de jeunes individus (32,4%), suivie de la région des Plateaux (18,7%), de la région de Kara (17,5%), de la région Centrale (17,4%), et enfin de la région des Savanes (14,1%).

Figure 1 : Répartition de la densité du salaire de base en fonction du type d'école fréquentée par les jeunes



Source : Construit par les auteurs.

3. Résultats et discussion

Dans cette section, nous analyserons successivement les résultats sur les déterminants du choix des parents d'inscrire leurs enfants dans un type d'école, les déterminants du salaire des jeunes individus en fonction du choix du type d'école, et l'évaluation de l'impact du choix d'un type d'école sur le salaire des jeunes individus.

Déterminants du choix des parents d'inscrire leurs enfants dans une école donnée

Les résultats des déterminants du choix des parents d'inscrire leurs enfants dans un certain type d'école sont présentés dans le tableau 2. La modalité "pas de choix" est le choix de référence dans le modèle. La probabilité associée au Chi2 dans le modèle est statistiquement significative au niveau de significativité de 1% ($Prob > \chi^2 = 0,000$), ce qui signifie que le modèle est globalement significatif, rejetant l'hypothèse nulle selon laquelle tous les coefficients de régression sont conjointement égaux à zéro. Les variables instrumentales comprenant la distance entre les écoles publiques les plus proches du domicile des parents du jeune et la distance entre les écoles privées les plus proches du domicile des parents du jeune, utilisées pour identifier le MESR, sont également significatives conjointement. Un test de validité des variables instrumentales ou d'exclusion a également confirmé que la distance entre le domicile et l'école influence conjointement le choix des parents, quel que soit le type d'école, mais pas le salaire du jeune sur le marché du travail (voir tableau A1 des ressources supplémentaires).

Le tableau 2 montre également l'influence significative de plusieurs caractéristiques sociodémographiques du jeune individu. En effet, l'âge, le niveau d'éducation secondaire et supérieur, et la région de résidence des Maritimes et de Kara augmentent la probabilité pour les jeunes de fréquenter une école publique ou privée ou les deux grâce à leurs parents. En comparant les coefficients, on se rend compte que les jeunes hommes ont plus de chances d'être scolarisés dans des écoles privées que leurs homologues féminines. À cet égard, les déséquilibres entre les sexes dans la répartition du travail et la propriété, ainsi que la persistance de lois et de normes sociales discriminatoires qui limitent les droits et les opportunités des femmes, amplifient les difficultés rencontrées par les filles pour être scolarisées dans des écoles privées de qualité (Becker, 1957, 1964, 1974). Aussi, ce résultat n'est pas

surprenant, car dans la majorité des pays à faible revenu comme le Togo, la situation de pauvreté des ménages est la principale cause qui oblige les parents à choisir entre inscrire leurs jeunes garçons dans des écoles où les frais d'inscription sont élevés, compromettant ainsi la scolarisation des jeunes filles (Njifen, 2015 ; Totouom et al., 2018). Par ailleurs, certaines familles pauvres n'inscrivent jamais leurs filles dans ces écoles, en partie parce que les parents eux-mêmes n'ont pas eu l'occasion de fréquenter ces établissements ; de plus, étant donné que l'on attend davantage des jeunes filles qu'elles remplissent leur devoir matrimonial, certains parents préfèrent que leurs filles restent à la maison toute la journée pour aider leur mère à gérer les travaux ménagers. En outre, certains parents estiment que l'inscription des filles dans une école privée est une dépense qu'ils ne peuvent pas se permettre. Inversement, la crainte de ne pas pouvoir retirer leurs filles de l'école pour les marier est un motif de plainte pour certains parents. Ce résultat devrait attirer l'attention des décideurs politiques sur l'acquisition des compétences des jeunes filles par rapport à l'accès au premier emploi rémunéré.

L'influence positive de l'âge et l'influence négative de sa valeur au carré nous ont permis de comprendre l'effet quadratique de cette variable. Cet effet nous indique que, plus l'âge du jeune augmente, plus la probabilité de fréquenter une école publique, une école privée ou les deux augmente jusqu'à un seuil au-delà duquel l'augmentation de l'âge du jeune entraîne une diminution de la probabilité du jeune de fréquenter ces types d'écoles. En d'autres termes, plus le jeune grandit jusqu'à l'âge moyen de 23 ans, plus les parents sont motivés pour l'inscrire dans une école privée dont les compétences sont requises sur le marché du travail, grâce à l'accumulation de leur patrimoine. Cependant, au-delà de l'âge de 23 ans, les parents pensent davantage à exploiter les compétences du jeune sur le marché du travail. Ceci explique la relation en U inversé entre l'âge et la probabilité de choisir une école publique, privée ou les deux. Toutefois, l'ampleur de ce phénomène est importante lorsque les parents choisissent d'envoyer leurs enfants dans une école privée.

Par ailleurs, le niveau secondaire et le niveau d'enseignement supérieur augmentent les chances des jeunes de bénéficier davantage de l'enseignement privé dans le sens où il leur donne la capacité de maîtriser plus facilement les procédures administratives d'enregistrement. Par ailleurs, le niveau d'études semble être un critère qui rassure les formateurs sur la capacité des jeunes à apprendre plus facilement lorsqu'ils optent pour un type de formation, en particulier la formation professionnelle et technique privée. Or, la formation reçue dans une école religieuse ou une université privée permet au jeune d'avoir une expérience professionnelle minimale qui, combinée à une formation minimale, augmente les chances d'occuper effectivement un poste dans un système productif (Arestoff, 2000). Ce résultat est conforme aux travaux de Midagbodji et Egbendewe (2020) et Totouom et al. (2018) sur un échantillon de jeunes individus au Togo, et au Bénin et au Cameroun, respectivement. Par ailleurs, les régions de résidence Maritime et Kara ont un effet positif sur la probabilité des jeunes individus d'aller à l'école indépendamment du choix des parents. Cependant, l'effet est plus important lorsque ce sont les parents qui choisissent d'inscrire leurs

enfants dans une école privée. Ce résultat peut s'expliquer par la concentration de centres de formation professionnelle privés dans ces régions. Surtout, c'est dans ces régions que l'on trouve le plus de parents bénéficiant du statut de salarié. Par ailleurs, on peut retenir de ce résultat qu'au Togo, pour avoir une bonne formation répondant aux attentes du marché du travail, il faut se rendre dans ces régions. Or, la distance qui sépare les ménages de ces centres de formation privés dans ces régions est très longue, ce qui implique des coûts plus élevés. Dans ces conditions, les ménages pauvres ne disposent pas de ressources suffisantes pour envoyer leurs enfants dans ces centres de formation. Il ressort donc de ce résultat que les inégalités d'accès à l'éducation sont un problème financier.

Cependant, la zone de résidence urbaine réduit la probabilité pour les jeunes d'être scolarisés dans des écoles publiques, privées ou les deux à la fois. Cela signifie que les parents ont une forte incitation à scolariser leurs enfants uniquement dans les écoles privées en ville, mais sont le plus souvent obligés de les scolariser dans les écoles publiques en raison de l'augmentation de la taille de la famille, ce qui entraîne une réduction de leur revenu. Par ailleurs, le statut matrimonial célibataire ou marié et la région des Plateaux de résidence réduisent la probabilité des jeunes individus d'accéder à une formation publique ou privée ou les deux. Concernant la région des Plateaux, ce résultat s'explique par exemple par l'absence de centres de formation privés d'enseignement supérieur dans cette région, à l'exception de l'Institut Supérieur de Gestion Adonai d'Atakpamé. Ainsi, la décentralisation de centres de formation supérieure de qualité dans les cinq régions du Togo reste indispensable pour le développement socio-économique du pays. Cela favorisera l'absorption d'un grand nombre de jeunes sans qualification et réduira la distance qui sépare les ménages pauvres des écoles privées d'enseignement supérieur de qualité.

Si l'on considère le niveau de vie des ménages, les résultats indiquent que les parents riches ont tendance à inscrire leurs enfants dans des écoles privées. Ce résultat confirme nos attentes, car la littérature économique suggère que l'éducation des jeunes dans les écoles privées est très coûteuse et semble être un investissement susceptible de transformer la main-d'œuvre non qualifiée en main-d'œuvre qualifiée, ce qui augmente les rendements du marché du travail (Pande et al., 2005). À cet égard, le fait d'être éduqué dans une école privée à un coût plus élevé permet d'acquérir des compétences supérieures qui équilibrent l'effet négatif d'être éduqué dans une école publique à un coût moins élevé. Ces compétences sont souvent comparables à une machine productive (Smith, 1776 ; Schultz, 1961). Par conséquent, par rapport aux jeunes moins compétents qui ont choisi d'être inscrits dans une école publique ou les deux, les jeunes plus compétents qui ont reçu une formation pratique privée sont plus susceptibles d'être recrutés par des employeurs formels publics ou privés (Totouom et al., 2018). De même, le revenu, l'origine ethnique et le niveau d'éducation des parents, ainsi que le nombre d'opportunités d'éducation offertes et leurs coûts ont une influence significative sur le type d'école fréquenté par les jeunes individus. Kuepie (2016) a clairement démontré que l'éducation dans le secteur privé a un impact positif sur l'accès des jeunes au statut des emplois les mieux rémunérés.

Les résultats empiriques montrent que les parents (pères et mères) qui jouissent du statut de salarié ont tendance à inscrire leurs enfants dans des écoles privées qui garantissent des revenus futurs plus élevés. Ce résultat n'est pas surprenant étant donné que les parents ayant un emploi rémunéré ont tendance à motiver leurs enfants à accéder à une meilleure formation. Cela augmente les chances des jeunes d'être intégrés dans le marché du travail à la fin de leurs études et d'avoir un bon salaire. En conséquence, le contexte de la catégorie socioprofessionnelle des parents peut être considéré comme un facteur crucial qui est une source d'inégalité d'accès à l'éducation influençant l'accès des jeunes individus à la formation formelle privée, dont les effets ne restent pas sans incidences sur le marché du travail. Ce résultat confirme ceux de Midagbodji et Egbendewe (2020) au Togo. Par contre, en considérant la catégorie socioprofessionnelle (père et mère agriculteurs), les résultats montrent que ces parents inscrivent leurs enfants dans une école publique ou dans les deux.

Ces inégalités d'accès à l'éducation s'expliquent d'une part par l'origine sociale plus modeste des parents et, d'autre part, par le niveau d'éducation plus faible des parents, ce qui n'est pas sans effet sur le parcours scolaire des jeunes ; les relations sociales au sein de la famille, la langue parlée à la maison ou le soutien apporté à la maîtrise de la langue peuvent donner aux jeunes un avantage supplémentaire dans l'apprentissage des savoirs académiques et extrascolaires (Chiswick et Miller, 2003). Ce résultat nous apprend que, pour permettre aux parents sans emploi et/ou pauvres d'inscrire leurs enfants dans ces types d'écoles, les décideurs politiques peuvent mettre en place des politiques qui stimulent la réduction des inégalités sociales, la redistribution des revenus et la croissance en faveur des pauvres (dès 1896, Pareto préconisait une modification de la distribution des revenus en faveur des plus pauvres). Cela garantirait une croissance économique suffisante pour déclencher le développement économique et social (Sears, 1970 ; Bhagwatli, 1988).

En ce qui concerne la distance entre le domicile des parents et les écoles publiques et privées, on constate que les distances augmentent la probabilité pour les jeunes de fréquenter une école publique, une école privée ou les deux. Ainsi, les parents disposant de revenus suffisants pourraient également choisir leur lieu de résidence en fonction de ce critère, ce qui leur permettrait d'inscrire leurs enfants dans un type d'école donné. Cela signifie que les parents qui ont une forte préférence pour l'inscription de leurs enfants dans une école privée peuvent prendre en compte la proximité d'une école privée dans le choix de l'adresse de résidence (Fougère et al., 2017). Cette étude s'inscrit dans la logique des travaux de Vandenberghe et Robin (2004) et de Tavan (2004) qui ont montré que la distance entre l'établissement d'enseignement et le lieu de résidence du ménage pouvait être importante et être perçue comme un coût indirect pour les ménages lorsqu'ils choisissent le type de formation des jeunes. En particulier, la distance entre le domicile et l'école privée la plus proche a une influence très importante sur le choix du secteur d'inscription. Les familles sont plus susceptibles d'inscrire leur enfant dans une école primaire privée lorsque celle-ci est plus proche de leur domicile que l'école publique la plus proche (qui est probablement l'école de leur quartier). Il s'agit d'un résultat inédit, qui à notre connaissance n'avait pas été mis en évidence aussi clairement jusqu'à présent dans des travaux antérieurs, il devrait donc attirer l'attention des décideurs politiques.

Tableau 2: Estimation des paramètres du choix des parents du jeune individu :
Modèle de sélection logit multinomial

	Choix des parents		
	Publique	Privée	Publique et Privée
	Estimations	Estimations	Estimations
Caractéristiques sociodémographiques des jeunes individus			
Hommes	0.309***	0.315***	0.204***
	(0.026)	(0.042)	(0.039)
Âge	0.306***	0.462***	0.430***
	(0.113)	(0.209)	(0.154)
Age carré	-0.628***	-0.506**	-0.544*
	(0.476)	(0.253)	(0.339)
Zone urbaine de résidence	-1.324***	0.315***	-0.744***
	(0.052)	(0.028)	(0.045)
Jeune célibataire	-1.148***	-0.910***	-1.045***
	(0.056)	(0.037)	(0.055)
Jeune marié(e)	-7.419***	-6.322***	-7.697***
	(0.298)	(0.076)	(0.384)
Niveau d'éducation secondaire	0.044*	0.576***	0.329**
	(0.087)	(0.076)	(0.055)
Niveau d'études supérieur	1.039***	1.340**	1.102**
	(0.190)	(0.133)	(0.105)
Région de résidence Maritime	0.917***	1.068***	0.526
	(0.058)	(0.034)	(0.049)
Région des Plateaux de résidence	-0.198**	-0.781***	-1.086***
	(0.082)	(0.039)	(0.065)
Région de résidence Kara	0.390***	0.278***	0.707
	(0.080)	(0.041)	(0.069)
Niveau de vie du ménage			
Ménage pauvre	0.942***	-0.091**	0.362*
	(0.147)	(0.053)	(0.092)
Catégorie socioprofessionnelle des parents du jeune individu			
Père est salarié	-0.246***	0.521***	-0.340***
	(0.058)	(0.037)	(0.065)
Père agriculteur	0.379***	-0.451***	0.391***
	(0.052)	(0.031)	(0.049)
Mère salariée	0.0621	0.803***	-0.621
	(0.105)	(0.058)	(0.188)
Mère agricultrice	0.200***	-0.209***	0.607***
	(0.053)	(0.034)	(0.057)

suite page suivante

Tableau 2 Continué

	Choix des parents		
	Publique	Privée	Publique et Privée
	Estimations	Estimations	Estimations
Variables instrumentales			
Distance à l'école publique	0.047***		0.035***
	(0.083)		(0.071)
Distance à l'école privée		0.014***	0.011***
		(0.063)	(0.012)
Constant	-6.550***	-5.915	-6.187***
	(2.287)	(1.244)	(1.734)
Chi2		16069.980	
Prob (Chi2)		0.000	
Pseudo R2		0.372	
N		16,821	

Notes : L'échantillon est composé de 16.821 observations. Les erreurs types sont entre parenthèses. Significativité : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Déterminants des salaires des jeunes individus en fonction du choix des parents d'inscrire leurs enfants dans une école donnée

Dans le tableau 3, nous présentons les déterminants des salaires des jeunes individus en fonction de la décision des parents d'inscrire leurs enfants dans une école donnée. Les termes de correction de la sélection, désignés par m1, m2, m3 et m4, saisissent les effets de sélection provenant de facteurs non observés. Les variances estimées sont toutes soumises à un contrôle d'amorçage (boot strapping) avec 100 répétitions pour traiter l'hétéroscédasticité, comme le suggèrent Bourguignon et al. (2007). Les résultats montrent que les termes de correction de la sélection sont significatifs dans les équations de salaire pour les options "pas de choix", "école privée" et "école publique et privée", ce qui indique la présence d'effets de sélection dans l'échantillon et que l'utilisation des MCO aurait produit des estimations biaisées et incohérentes. La prise en compte des effets de sélection est donc indispensable pour obtenir des estimations cohérentes dans le modèle MESR.

En ce qui concerne les facteurs explicatifs du salaire des jeunes, on observe des disparités selon le choix des parents d'inscrire ou non leurs enfants dans une école donnée. A cet égard, les résultats du tableau 3 montrent que le sexe masculin, l'âge, le milieu de résidence urbain, le statut matrimonial marié et le niveau d'enseignement secondaire et supérieur s'avèrent être des facteurs déterminants dans l'explication du salaire du jeune individu, pour ceux qui ont la possibilité de

fréquenter un certain type d'école. En effet, le résultat lié à l'âge suggère que les jeunes les plus âgés (23 ans et plus) sont plus susceptibles d'avoir des salaires plus élevés que les plus jeunes (moins de 23 ans). Ces résultats sont confirmés par Kuepie (2016), Ekamena et al. (2014) et Fotso (2017). Il s'ensuit qu'une relation en forme de U inversé est détectée entre l'âge et le salaire du jeune individu. À cet égard, les coefficients négatifs et statistiquement significatifs de la variable âge au carré pour les trois types d'écoles suggèrent qu'il existe un niveau seuil au-delà duquel les jeunes plus âgés ont des difficultés à obtenir un bon salaire sur le marché du travail togolais. Ce résultat n'est pas surprenant, car le stock de capital humain accumulé par les jeunes dans la quête de leur premier emploi rémunéré se déprécie suite à l'augmentation de leur âge. C'est dans ce contexte que Smith (1776) montre que les talents d'un jeune instruit seraient comparables à une machine coûteuse.

En outre, les jeunes célibataires vivant en milieu urbain ont moins de chances d'entrer sur le marché du travail et d'avoir un bon salaire que ceux vivant en milieu rural au Togo pour les jeunes qui fréquentent les écoles publiques ou les deux. Cela peut s'expliquer par la forte concentration de la population dans les grandes villes, qui entraîne un déséquilibre entre la main-d'œuvre disponible et les possibilités d'emploi rémunéré (Midagbodji et Egbendewe, 2020). Ces dernières années, les projets et programmes entrepreneuriaux destinés aux jeunes ont été mis en œuvre davantage dans les zones rurales que dans les zones urbaines, car le niveau de pauvreté est plus prononcé dans les zones rurales (68,7 %), alors qu'il est de 37,9 % dans les zones urbaines (QUIBB, 2015). Ce niveau de pauvreté en milieu rural a incité le gouvernement togolais à mettre en œuvre plusieurs programmes (PROVONAT, ANPE, FAIEJ, FNFI, etc.) en faveur des jeunes de cette tranche d'âge, appuyés par la création d'un fonds de garantie logé à l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement (ANPGF) pour l'extension des activités des microentreprises non agricoles. Parallèlement à ces initiatives, il existe un autre projet axé sur la création de jeunes entrepreneurs ruraux dont l'objectif est de financer et d'encadrer les jeunes dans la commercialisation de produits agricoles et de services non agricoles. Il s'agit du Fonds national d'investissement autonome (FINA) dont l'objectif est de financer la création d'entreprises non agricoles (en particulier celles des jeunes). Cette situation entraîne un besoin accru de main d'œuvre, notamment dans les secteurs agricoles pour la numérisation de l'agriculture. Ce résultat est cohérent avec ceux d'Anyanwu (2013). Par ailleurs, la promotion de la transformation des matières premières agricoles au Togo offre aux jeunes ruraux des opportunités de créer leur propre structure de transformation indépendante et de créer des emplois ou d'améliorer leurs salaires.

Cependant, les jeunes qui vivent en milieu urbain et qui optent pour une école privée sont mieux intégrés et améliorent leurs salaires. Ce résultat est en phase avec ceux de Baye et al. (2016) qui ont trouvé qu'au Cameroun, la zone urbaine de résidence, où la plupart des emplois sont formels et stables, offre plus d'opportunités d'emploi et des salaires plus élevés aux jeunes que les zones rurales.

En outre, le résultat relatif au genre montre que les jeunes hommes qui ont fréquenté un certain type d'école ont plus de chances d'entrer sur le marché du travail et d'augmenter leur salaire que leurs homologues féminins au Togo. En revanche, ceux qui n'ont choisi aucun type d'école ne sont pas en mesure d'améliorer leur salaire grâce à leur productivité et sont plutôt au chômage. Ces résultats sont en cohérence avec ceux généralement obtenus dans la littérature (Fadayomi et Olurinola, 2014 ; Glick et Sahn, 1997). Selon Midagbodji et Egbendewe (2020) et Totouom et al. (2018), plusieurs facteurs peuvent facilement expliquer le différentiel de salaire lié au genre dans l'emploi. Premièrement, les femmes sont souvent très désavantagées et discriminées en termes d'éducation et de salaire, la valeur de l'indice d'inégalité de genre est estimée à 0,575 en Afrique subsaharienne par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) en 2014. Deuxièmement, cette tranche d'âge est déterminante pour les jeunes femmes en période de procréation. Cela peut les empêcher d'accéder à un emploi rémunéré ou d'augmenter leur salaire. Troisièmement, il s'avère que même si davantage de femmes sont entrées sur le marché du travail ces dernières années, elles ont souvent plus de difficultés à trouver un premier emploi stable et à augmenter leur salaire ; elles sont moins bien payées que les hommes et sont plus susceptibles de travailler à temps partiel (Organisation de coopération et de développement économiques [OCDE], 2012). Quatrièmement, les jeunes femmes collaborent souvent aux activités familiales sans être rémunérées, et se retrouvent le plus souvent dans le secteur informel et les emplois temporaires où les possibilités d'augmentation de salaire restent très faibles (Kuepie, 2016). En outre, les femmes vivant en couple ont moins de chances d'avoir un emploi rémunéré ou même d'en chercher un. Cela est souvent dû à la stabilité des revenus du partenaire, qui renforce la position de l'homme "soutien de famille" induite par les règles matrimoniales (Glick et Sahn, 1997 ; Bachelet et Bureau international du travail, 2012).

La définition du capital humain dans cette recherche s'inspire de la littérature empirique. À cet égard, le niveau d'enseignement secondaire et supérieur du jeune est utilisé comme indicateur du capital humain (Aikaeli et Mkenda, 2014). Les résultats révèlent que les jeunes qui ont un niveau d'éducation secondaire ou supérieur et qui ont fréquenté un certain type d'école augmentent leur salaire, tandis que ceux qui n'ont pas eu la chance de fréquenter un certain type d'école sont plus susceptibles d'être au chômage. Ce résultat signifie que l'accès au marché du travail est souvent garanti pour les jeunes qui ont accès à une école professionnelle privée de qualité en comparant les coefficients. Cette situation s'explique par le fait que les jeunes qui ont accès à l'emploi et qui augmentent leur salaire ont eu la chance d'être formés dans des écoles supérieures privées, et sont plus recherchés en termes d'offres d'emploi au Togo. Ce phénomène est dû au fait que les jeunes diplômés qui sortent de ces écoles aspirent systématiquement à un premier emploi stable et rémunéré correspondant à leur qualification (Midagbodji et Egbendewe, 2020). Ces résultats sont confirmés par Arestoff et Bommier (2001) à Madagascar à travers une étude comparative entre l'enseignement privé et l'enseignement public

montrant que les jeunes individus ayant suivi un programme d'enseignement public, par exemple, sont plus lents à entrer sur le marché du travail que ceux ayant suivi un programme d'enseignement privé afin de pouvoir augmenter leur salaire. C'est également dans cette dynamique que Becker (1964) et Schultz (1961) expliquent les inégalités d'insertion et de salaire sur le marché du travail par différents facteurs tels que le secteur spécifique/général/type de secteur (technique/général, etc.), et la catégorie socioprofessionnelle des parents (employé, agriculteur, apprenti, etc.). Ces écoles sont bien équipées en moyens pédagogiques (par exemple, l'Ecole Supérieure de Gestion, d'Informatique et de Sciences [ESGIS-TOGO], l'Ecole Supérieure d'Administration et de Gestion Notre de Dame de l'Eglise [ESAG-NDE], etc.), où les parents acceptent même de prendre en charge les frais de garde, de transport et de déjeuner, ce qui fait que certains parents pauvres sont limités dans l'inscription de leurs enfants à l'école publique.

Compte tenu du niveau de vie du ménage, les résultats montrent une baisse de salaire dans l'emploi des jeunes dont les parents sont pauvres, qui n'ont choisi aucun type d'école ou qui ont souvent choisi l'école publique en raison de la situation financière de leurs parents. En revanche, les jeunes nouvellement sortis des écoles privées pratiques ont plus de chances de trouver un emploi et d'augmenter leur salaire dans les mois qui suivent. À cet égard, la transition entre la formation publique et l'accès à un premier emploi rémunéré est longue, ce qui conduit à un chômage structurel (Totouom et al, 2018 ; Kuepie, 2016 ; Midagbodji et Egbendewe, 2020). Il faut également noter que la tranche d'âge considérée est celle qui est la plus touchée par le chômage structurel au Togo ; ce qui n'est pas le cas dans l'ensemble de la population. D'autre part, la plupart des jeunes qui ont fréquenté une école publique où la qualité de la formation n'est pas satisfaisante se fixent un salaire de réserve en dessous duquel ils ne sont pas prêts à prendre un emploi rémunéré. Cela signifie que les jeunes peu formés et qui espèrent un salaire élevé réduisent volontairement leurs chances d'entrer sur le marché du travail et d'avoir un salaire élevé.

Par ailleurs, l'inadéquation entre l'offre d'emploi avec la perspective d'une augmentation de salaire et les domaines de spécialisation, qui touche davantage les jeunes ayant accès à la formation publique, pourrait également être utilisée pour comprendre le faible coefficient salarial des jeunes en relation avec les niveaux d'éducation des jeunes à l'issue de leur formation dans les écoles publiques ou les deux à la fois. De manière plus importante, cette situation peut aussi s'expliquer par le fait que le système d'enseignement public ne développe pas suffisamment les compétences des jeunes individus en adéquation avec les besoins du marché du travail au Togo. De même, ces résultats nous apprennent que, dans le contexte togolais, les écoles publiques sont si médiocres et si pauvres en ressources que de nombreux enfants terminent le cycle primaire sans savoir lire. Les écoles sont gratuites, mais les parents se plaignent que le coût des uniformes, des frais de garde, de transport et de repas, ainsi que le coût d'opportunité lié à l'abandon des travaux domestiques, en particulier pour les filles, sont trop élevés par rapport au bénéfice alternatif qu'ils pourraient attendre de la fréquentation scolaire.

En outre, l'inadéquation des compétences des jeunes issus des écoles de formation publiques peut être due à un manque de concurrence dans les offres de formation et probablement à un manque de financement dans le système d'éducation publique (Midagbodji et Egbendewe, 2020). Aussi, les écoles publiques de formation au Togo ne dotent pas suffisamment les jeunes de compétences valorisées sur le marché du travail et limitent donc leur insertion et leur chance d'avoir des salaires élevés. De plus, dans les centres de formation publics, on assiste à un système de formation de masse qui n'est plus pertinent pour répondre aux exigences d'un environnement chronométrique mondialisé où le marché des compétences est de plus en plus concurrentiel.

La défaillance de plus en plus marquée de l'Etat en matière d'appui budgétaire au développement de l'école publique togolaise implique nécessairement de retirer l'enseignement supérieur public d'une culture de gestion administrative, où la rationalité étatique n'a plus rien à voir avec les exigences de l'enseignement privé, à la fois ouvert sur le monde et porteur de développement. D'autre part, les résultats révèlent que les jeunes ayant accès à une formation privée dans la région de résidence des Maritimes accèdent à l'emploi et augmentent leur salaire grâce à leurs propres efforts. Ce n'est pas le cas dans les autres régions où les jeunes ont fréquenté une école publique ou privée. Ces résultats montrent que les centres de formation et le marché du travail au Togo sont segmentés. Ce résultat est en phase avec la théorie de la segmentation du marché de Doeringer et Piore (1971).

Si l'on tient compte de la catégorie socioprofessionnelle des parents du jeune, les résultats montrent que les jeunes dont le père et la mère sont employés ont la possibilité de fréquenter des écoles privées et d'augmenter leur salaire dans l'emploi. Ce n'est pas le cas pour les jeunes dont les parents sont agriculteurs. Ce qui signifie dans le contexte du Togo que les parents qui ont des emplois rémunérés ont tendance à construire un système de réseautage (connexions sociales ou professionnelles établies par les parents dans le cadre de leurs fonctions) pour leur progéniture. Cela signifie qu'à la sortie de l'école, le parent du jeune est en mesure de positionner son enfant dans une entreprise pour un emploi salarié stable. Si rien n'est fait pour remédier à ce résultat, les jeunes risquent de se comporter comme leurs parents, ce qui peut entraîner une reproduction des inégalités en matière d'accès à l'éducation et à un emploi rémunéré stable. Ce résultat est conforme aux travaux de Moenjak et Worswick (2003) qui ont évalué les rendements de l'enseignement professionnel et général en Thaïlande. Cela dit, ils notent qu'une personne issue d'une famille aisée ou dont les parents ont un emploi est plus susceptible de suivre un enseignement professionnel privé. En outre, l'étude montre que les diplômés de l'enseignement secondaire professionnel privé ont des salaires plus élevés que les diplômés de l'enseignement secondaire public.

Tableau 3 : Déterminants du logarithme du salaire des jeunes en fonction du choix des parents d'inscrire leurs enfants dans une école donnée : Estimations MESR en deux étapes

	Salaire du jeune individu			
	Pas de choix	Publique	Privé	Publique et Privé
	Estimations	Estimations	Estimations	Estimations
Caractéristiques sociodémographiques des jeunes				
Men	0.079	0.010***	0.017***	0.012**
	(0.013)	(0.002)	(0.061)	(0.050)
Âge	-0.051	0.017***	0.065***	0.027**
	(0.039)	(0.004)	(0.076)	(0.020)
Age au carré	0.099	-0.034***	-0.022***	-0.066**
	(0.070)	(0.008)	(0.011)	(0.025)
Zone de résidence urbaine	0.014	-0.010***	0.029***	-0.013***
	(0.094)	(0.042)	(0.026)	(0.017)
Jeune célibataire	0.050*	-0.027***	-0.018**	-0.084***
	(0.058)	(0.004)	(0.071)	(0.022)
Jeune marié(e)	0.031	0.013*	0.019***	0.035**
	(0.037)	(0.069)	(0.011)	(0.031)
Niveau d'études secondaires	0.028	0.005**	0.014***	0.043
	(0.034)	(0.003)	(0.011)	(0.032)
Niveau d'études supérieur	-0.079*	0.008***	0.044***	0.016***
	(0.016)	(0.009)	(0.063)	(0.014)
Région de résidence Maritime	0.033	-0.022***	0.049***	-0.014
	(0.051)	(0.002)	(0.056)	(0.030)
Région de résidence Plateaux	-0.046	-0.025***	0.034	-0.015
	(0.057)	(0.015)	(0.045)	(0.010)
Région de résidence Kara	0.015	-0.017***	0.037	-0.011***
	(0.023)	(0.015)	(0.050)	(0.088)
Niveau de vie du ménage				
Ménage pauvre	-0.028***	-0.096***	0.037**	0.033
	(0.025)	(0.095)	(0.018)	(0.045)
Catégorie socioprofessionnelle des parents du jeune individu				
Père salarié	0.013	0.019	0.031***	0.088***
	(0.017)	(0.018)	(0.058)	(0.011)
Père agriculteur	-0.025***	-0.012***	-0.015*	-0.021
	(0.030)	(0.026)	(0.087)	(0.068)
Mère salariée	0.014	0.036*	0.077***	0.027***
	(0.025)	(0.076)	(0.012)	(0.026)
Mère agricultrice	-0.093***	-0.026***	0.034	-0.053**
	(0.011)	(0.039)	(0.085)	(0.039)

suite page suivante

Tableau 3 Continué

	Salaire du jeune individu			
	Pas de choix	Publique	Privé	Publique et Privé
	Estimations	Estimations	Estimations	Estimations
Termes de sélectivité				
m1	0.023 (0.028)	-0.062 (0.076)	1.079** (0.500)	-0.032* (0.023)
m2	-0.011 (0.014)	0.119 (0.112)	-0.510** (0.256)	-0.085 (0.025)
m3	-0.011* (0.013)	0.007 (0.003)	-0.518 (0.229)	-0.057 (0.075)
m4	-0.071 (0.043)	0.075 (0.028)	0.016 (0.079)	-0.035 (0.078)
Constant	11.990*** (6.044)	11.760*** (6.046)	11.930*** (6.062)	11.980*** (6.041)

Notes : L'échantillon est composé de 16.821 observations. Les erreurs types sont entre parenthèses. Significativité : *** p<0.01, ** p<0.05, * p<0.1

Impact du choix d'un type d'école sur le salaire des jeunes

L'impact du choix d'un type d'école sur le salaire des jeunes est présenté dans le tableau 4. Ce tableau indique le salaire attendu des jeunes dans le cas observé où les parents ont effectivement choisi d'inscrire leurs enfants dans un certain type d'école et dans la situation contrefactuelle où les parents n'ont pas fait de choix pour leurs enfants. Les résultats montrent que le choix d'un type d'école par les parents du jeune conduit à une amélioration significative des salaires des jeunes. L'effet le plus élevé (9.335,036) est obtenu pour les jeunes qui ont été scolarisés dans une école privée (environ 29,7%). De même, les impacts du choix des parents d'éduquer leurs enfants dans des écoles publiques uniquement ou dans des écoles publiques et privées sont respectivement de 10,1% et 10,9% d'augmentation de salaire pour les jeunes.

Cette simple comparaison pourrait nous amener à conclure qu'en moyenne, les jeunes qui ont fréquenté une école privée sont en mesure d'obtenir de meilleurs emplois et de gagner un bon salaire que les jeunes qui ont fréquenté d'autres types d'écoles. Ce résultat s'explique notamment par les résultats des travaux de Midagbodji et Egbendewe (2020) qui indiquent que les jeunes ayant fréquenté une école privée sont moins susceptibles d'exercer un emploi informel que les jeunes ayant fréquenté d'autres types d'écoles. Ainsi, les quelques jeunes qui terminent leur formation professionnelle privée sont rapidement absorbés par des emplois formels stables et bien rémunérés, grâce aux réseaux de leurs parents. Ce résultat n'est pas surprenant, car les écoles privées et les autres types d'écoles ou le choix d'aucun type d'école présentent des caractéristiques systématiquement différentes dans leur fonctionnement (Arestoff, 2000). Ces résultats sont en phase avec les travaux

antérieurs. Cela dit, Choi (2021), en examinant l'impact des différents systèmes éducatifs sur l'emploi et le salaire en Corée du Sud, trouve des résultats similaires à ceux de Moenjak et Worswick (2003). A cet égard, il constate que la formation dans une école privée associée à des caractéristiques familiales et individuelles permet d'obtenir un meilleur salaire par rapport à d'autres types de formations purement académiques.

Dans le même ordre d'idées, en analysant les effets des écoles professionnelles privées sur les résultats du marché du travail en Turquie, Tansel (2002) constate d'abord que les salaires des diplômés de l'enseignement privé sont plus élevés que ceux des diplômés de l'enseignement public. Il montre également que les taux de chômage sont plus faibles chez les diplômés des écoles privées que chez les diplômés d'autres types d'écoles ou ceux qui n'ont choisi aucun type d'école. De manière plus importante, ces résultats confirment nos résultats dans la mesure où ils montrent que les salaires des jeunes ayant fréquenté des écoles privées sont plus élevés que ceux des jeunes inscrits dans d'autres types de formation. De plus, dans les formations de type école privée, on note le respect du taux d'encadrement, l'absence de classes surpeuplées, et des offres de formation exprimées en fonction des besoins du marché du travail. De plus, dans ces écoles privées, il existe même des formations qui n'existent pas dans d'autres types de formation. La principale caractéristique qui différencie les étudiants de ces centres de formation privés est la programmation de cours du soir, et souvent, même ceux qui fréquentent ces écoles ont déjà un emploi, ce qui peut expliquer les bonnes performances des écoles privées en termes de revenus salariaux. À cet égard, peu après la deuxième année, les étudiants ont la possibilité de travailler pendant la journée et de suivre des cours du soir à partir de la troisième année. Ainsi, après la licence ou le master, ils acquièrent une expérience professionnelle et ont le choix entre garder leur emploi ou trouver un emploi mieux rémunéré. Ce succès des écoles privées en termes d'augmentation des salaires dans l'emploi des jeunes issus de ces écoles devrait être examiné avec attention par les autorités togolaises dans la correction des inégalités salariales ou sociales, car la littérature économique a identifié les inégalités comme l'un des éléments qui entravent la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD), en particulier ceux liés à la fin de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les inégalités et les injustices d'ici 2030. Ceci étant, l'État gagnerait à mettre en place des politiques permettant à tous les jeunes togolais (populations pauvres) d'avoir accès à ces centres de formation ; car la qualité de l'éducation est dans ce cas prise comme un investissement, puisqu'elle permet aux individus d'augmenter leur productivité, leur croissance économique et leurs revenus futurs (Mincer, 1974). Pour les pionniers du capital humain, les individus qui ont montré un grand intérêt pour le développement de leurs stocks de capital humain et qui ont fait des choix rationnels au cours de leur processus d'intégration en exploitant leurs aptitudes innées et en obtenant une expérience professionnelle avant la fin de leurs études, font face à moins de problèmes de chômage et ont une probabilité plus élevée d'occuper des postes prestigieux et d'augmenter leur salaire par rapport à ceux qui ont des qualifications inférieures (Denison, 1964).

Plusieurs raisons peuvent justifier ce faible salaire chez les jeunes ayant suivi d'autres types de formation. À cet égard, les travaux de Midagbodji et Egbendewe (2020), Totouom et al. (2018), et Ionescu et Cuza (2012) montrent que les formations privées fournissent aux jeunes des compétences adéquates correspondant aux besoins du marché du travail, ce qui influencera probablement plusieurs résultats sur le marché du travail, tels que le salaire et/ou les revenus, le temps écoulé jusqu'à l'obtention du premier emploi stable, le chômage, la productivité du travailleur, les heures travaillées, la nature du travail, la santé du travailleur, et les avantages sociaux. Par conséquent, ces mêmes auteurs concluent que la situation défavorable sur le marché du travail des jeunes qui ont fréquenté d'autres types d'écoles que les écoles privées se justifie par leur accumulation plus faible de capital humain qui ne répond pas aux besoins du marché du travail dans la perspective d'une augmentation de leur salaire.

Il s'ensuit que : (i) les jeunes issus des établissements de formation privés acquièrent leurs premières expériences professionnelles lors des stages qu'ils sont obligés d'effectuer avant de présenter leur mémoire de fin d'études, ce qui n'est pas le cas des jeunes ayant fréquenté d'autres types d'écoles ou n'ayant fréquenté aucun type d'école ; (ii) la durée de la transition vers la vie active des jeunes ayant fréquenté d'autres types d'écoles que privées ou n'ayant fréquenté aucune école est plus longue, entraînant ainsi la dépréciation de leur capital humain ; (iii) le surpeuplement des classes dans les écoles publiques de formation, par exemple, crée une frustration chez les jeunes issus de ces écoles, dont les conséquences restent importantes sur le marché du travail en termes d'augmentation ou d'amélioration des salaires ; (iv) les écoles privées forment des jeunes déjà opérationnels ; (v) les jeunes sortant de ces écoles ont des connaissances pratiques ou des coformations associées à leur diplôme ; (vi) les jeunes qui sortent de ces écoles ont souvent des parents déjà engagés dans des entreprises ; (vii) les diplômés de ces écoles ont déjà une formation spécialisée répondant aux exigences du marché de l'emploi spécialisé. Nos résultats sont en accord avec la littérature et confirment les conclusions de Dedehouanou et al. (2019) et d'Arestoff (2000).

Il est donc nécessaire d'encourager ou de soutenir les jeunes qui ne suivent pas de formation dans des écoles de type privé à adopter cette option. Il est urgent d'exposer les jeunes qui ont fréquenté d'autres types d'écoles que les écoles privées ou qui n'ont fréquenté aucune école aux performances des jeunes issus d'écoles privées, et de soutenir ces jeunes en leur fournissant les ressources nécessaires, en leur donnant la possibilité de fréquenter des écoles de formation privées. Cependant, l'éducation est parfois si coûteuse qu'il est souvent difficile pour de nombreux parents financièrement limités (parents pauvres) de décider d'envoyer leurs enfants dans une école publique ou privée, ou de refuser de les inscrire dans un certain type d'école. Dans ce contexte, la décision d'inscrire un jeune à l'école est le résultat d'une évaluation par la famille des coûts et des bénéfices de l'éducation de leurs enfants. Ainsi, le rendement attendu de l'éducation est un facteur important dans la décision parentale. Cette comparaison entre les bénéfices et les coûts privés n'est pas une tâche facile, car les ménages

pauvres ne disposent pas toujours des informations correctes sur les bénéfices réels de l'éducation et sur la concurrence des diplômés sur le marché du travail. Même si c'est le cas, les coûts de l'éducation sont parfois très élevés, ce qui conduit certains jeunes à rechercher une formation extrascolaire et, dans le pire des cas, à abandonner l'école. Ces résultats fournissent des informations utiles aux décideurs politiques pour la conception et la mise en œuvre de politiques visant à éliminer les disparités qui existent dans le système éducatif et sur le marché du travail au Togo.

Tableau 4: Effet moyen du choix des parents d'inscrire leurs enfants dans un certain type d'école sur le salaire des jeunes

	Phase décisionnelle		Effet de traitement
	Choisi	Non-Choisi	
Salaire du jeune individu avoir fréquenté une école publique	152906.356	151588.451	1317.905***
	(21243.106)	(48326.112)	(215.029)
Salaire du jeune individu ayant fréquenté une école privée	159836.115	150501.079	9335.036***
	(27013.901)	(45002.022)	(544.135)
Salaire du jeune individu ayant fréquenté l'école publique et privée	153194.212	151854.988	1339.224***
	(14495.009)	(46414.008)	(292.701)

Notes : Les erreurs types sont entre parenthèses. Significativité : *** $p < 0.01$, ** $p < 0.05$, * $p < 0.1$

4. Conclusion

Les inégalités les plus ancrées dans le contexte social du Togo sont celles que l'on trouve dans le système éducatif. Ces inégalités ont conduit à des disparités importantes dans les salaires des jeunes sur le marché du travail. Ce constat a attiré l'attention des organisations internationales et de nombreux pays dont le Togo qui, à travers sa politique nationale du système éducatif et de l'emploi des jeunes, a fait du secteur de l'éducation l'un des domaines d'intervention prioritaires. Mais les efforts du gouvernement togolais pour réduire les inégalités d'accès à l'éducation en vue de favoriser l'insertion et l'amélioration du salaire des jeunes sur le marché du travail se heurtent à de nombreux obstacles. L'objectif de cette recherche est d'analyser l'impact du choix d'un type d'école par les parents sur le salaire des jeunes sur le marché du travail au Togo. Plus précisément, l'objectif de l'étude est : (i) d'examiner les déterminants du choix du type d'école par les parents du jeune ; (ii) d'évaluer l'impact du choix du type d'école par les parents sur le salaire des jeunes en emploi. Pour ce faire, cette recherche utilise le modèle de commutation endogène multinomial et la section des données sur l'emploi des jeunes de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM, 2018).

Les résultats de cette étude ont permis d'identifier les principaux facteurs qui déterminent, d'une part, le choix des parents d'inscrire leurs enfants dans un certain type d'école et, d'autre part, de mesurer l'impact de ce choix sur le salaire des jeunes sur le marché du travail. En effet, cette recherche montre qu'en plus des variables relatives aux distances qui séparent les écoles du domicile des parents du jeune individu (distance à l'école publique et distance à l'école privée), le sexe masculin, l'âge, le niveau d'enseignement secondaire et le niveau d'enseignement supérieur, et les régions de résidence Maritime et Kara, la catégorie socioprofessionnelle (père employé, mère employée) déterminent le choix des parents d'inscrire leurs enfants dans une école d'un type donné. Cela crée des inégalités dans l'accès à l'éducation. Par ailleurs, les résultats suggèrent que les jeunes de la tranche d'âge étudiée ayant accès à des écoles de formation privées ont des avantages sur le marché du travail en termes d'augmentation de salaire par rapport aux jeunes ayant accès à d'autres types de formation. Ces résultats fournissent des informations utiles pour les politiques publiques au Togo. Ils impliquent que les politiques visant à réduire les inégalités entre les jeunes sur le marché du travail sont fortement corrélées avec la politique de réduction des inégalités d'accès à l'éducation, qui est également corrélée avec la catégorie socioprofessionnelle des

parents du jeune, le niveau de richesse ou de pauvreté du ménage, et les politiques de promotion de la concurrence entre les écoles privées et publiques.

A la lumière des résultats de l'analyse de l'évaluation de l'impact du choix d'un type d'école par les parents sur le salaire des jeunes sur le marché du travail, il est indispensable que des mesures soient prises pour affiner les stratégies d'intervention publique qui visent à soutenir le secteur de l'éducation et celui de l'emploi en général, et en particulier l'emploi des jeunes. En effet, le Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Éducation de Base et des Équipes, le Plan Sectoriel de l'Éducation 2020-2030, le Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs de Croissance (PAEIJ-SP) et le Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBAJEJ) doivent redéfinir les instruments et/ou les moyens de promotion de l'éducation et de l'insertion des jeunes.

Les résultats de cette recherche suggèrent que des actions devraient être entreprises à la fois en amont pour faciliter l'accès aux formations privées et en aval pour garantir les capacités des jeunes en termes de résultats sur le marché du travail. Ainsi, l'État peut utiliser l'allocation budgétaire comme un instrument pour résoudre les déficiences structurelles des écoles publiques afin d'améliorer la qualité de l'enseignement public. Cela pourrait rendre le système éducatif compétitif et efficace. De même, il est important d'adapter les programmes de formation des écoles privées à ceux des écoles publiques afin de réduire les inégalités de formation, ce qui, dans une certaine mesure, atténuera les sacrifices de certaines familles pauvres souhaitant inscrire leurs enfants dans des écoles privées. Cette politique permettra de réduire les inégalités de résultats sur le marché du travail.

Par ailleurs, il est également nécessaire de prendre des mesures pour permettre aux jeunes des régions de résidence Maritime et Kara d'accéder aux écoles de formation privées. S'il est vrai que les jeunes résidant dans ces deux régions du pays s'intègrent mieux, les pouvoirs publics doivent investir davantage dans les régions où le taux d'accès de certains segments de la population aux écoles de formation privées reste faible. Il est également souhaitable que les décideurs politiques renforcent les mécanismes d'appui technique aux jeunes diplômés de ces deux types de formation par des campagnes de sensibilisation. A cet effet, les agents du Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (MDBAJEJ) peuvent être mis à contribution à travers la consolidation des composantes de la formation des jeunes à la fin de leur formation.

Enfin, compte tenu de l'existence d'une proportion importante de jeunes qui n'ont pas accès à la formation privée, les décideurs de l'État impliqués dans la promotion du financement du système éducatif au Togo peuvent rendre l'appui financier accordé plus efficace pour le secteur de l'éducation. Il convient d'opérationnaliser l'appui destiné aux écoles et universités privées par un assouplissement des dossiers d'accréditation de ces écoles auprès du Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire, Technique et Artisanal (MEPSTA) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR). L'évaluation périodique des centres de formation privés et publics est indispensable pour s'assurer de leur efficacité.

Cette recherche présente quelques limites qu'il convient de souligner et dont la prise en compte dans les recherches futures permettrait d'ouvrir d'autres pistes d'investigation. En effet, compte tenu du manque de disponibilité de certaines informations dans la base de données, comme le type de secteur choisi par les jeunes, il serait important que les différents organismes de collecte de données au Togo prennent en compte ce type d'informations sur les jeunes insérés afin de voir quel type de schéma éducatif facilite l'insertion et aboutit à de bonnes performances sur le marché de l'emploi. Ainsi, la prise en compte de ce détail dans les recherches futures permettrait d'aller au-delà des recommandations politiques formulées dans ce travail et d'acquérir une connaissance plus approfondie du profil de formation des jeunes, ce qui les conduirait à une plus grande rapidité d'intégration dans l'emploi et à de meilleurs résultats sur le marché du travail. En outre, les informations sur d'autres résultats du marché du travail, notamment la qualité de l'emploi, seront importantes pour enrichir les recherches futures sur les questions relatives aux inégalités d'accès à l'éducation. En effet, la qualité de l'emploi est un indicateur du marché du travail qui gagne de plus en plus de terrain dans les questions de performance sur le marché du travail. Le salaire est considéré comme une mesure de la qualité de l'emploi, mais il ne prend en compte qu'une seule dimension. Cependant, il serait pertinent, dans les recherches futures, d'appréhender cet indicateur par une approche multidimensionnelle prenant en compte d'autres conditions liées à l'emploi des jeunes de la tranche d'âge étudiée.

Remarques

1. <https://phmecv.uemoa.int/nada/index.php/catalog>
2. Selon le rapport de l'Union africaine de 2012, les jeunes sont ceux dont l'âge se situe entre 15 et 35 ans.

Références

- Abdulai, A. and W. Huffman. 2014. "The adoption and impact of soil and water conservation technology: An endogenous switching regression application". *Land economics*, 90(1): 26-43.
- Aikaeli, J. and B.K. Mkenda. 2014. "Determinants of informal employment: A case of Tanzania's construction industry". *Botswana Journal of Economics*, 12(2): 51-73.
- Akono, C.Z. and R.T. Nanfosso. 2013. "Private returns to education in urban Cameroon". *Business and Economic Research*, 3(2): 23.
- Altonji, J.G., T.E. Elder, and C.R. Taber. 2005a. "Selection on observed and unobserved variables: Assessing the effectiveness of Catholic schools". *Journal of political economy*, 113(1): 151-84.
- Altonji, J.G., T.E. Elder, and C.R. Taber. 2005b. "An evaluation of instrumental variable strategies for estimating the effects of catholic schooling". *Journal of Human resources*, 40(4): 791-821.
- Anyanwu, J.C., A.E. Erhijakpor, and E. Obi. 2016. "Empirical analysis of the key drivers of income inequality in West Africa". *African Development Review*, 28(1): 18-38.
- Anyanwu, J. C. 2013. "Characteristics and macroeconomic determinants of youth employment in Africa". *African Development Review*, 25(2), 107-129.
- Arestoff, F. 2001. "Taux de rendement de l'éducation sur le marché du travail d'un pays en développement". *Revue économique*, 52(3): 705-15.
- Arestoff, F. and A. Bommier. 2001. "Efficacité relative des écoles publiques et privées à Madagascar: Étude d'une période de restriction budgétaire". *Revue d'économie du développement*, 9(3): 51-73.
- Bachelet, M. and International Labour Office. 2012. *Social protection floor for a fair and inclusive globalization*. Geneva: International Labour Office.
- Baye, F.M., B.N. Epo, and J. Ndenzako. 2016. "Wage differentials in Cameroon: A gendered analysis". *African Development Review*, 28(1): 75-91.
- Becker, G. 1957. *The Economics of Discrimination*, Second Edition. Chicago, IL: The University of Chicago Press.
- Becker, G.S. 1964. *Human Capital*. Ithaca, New York: Columbia University Press.
- Becker, G.S. 1974. *Human Capital. A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*. Chicago: National Bureau of Economic Research (NBER).
- Becker, G.S. 1975. "Investment in human capital: Effects on earnings". In *Human Capital: A Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education*, Second Edition pp. 13-44. Chicago: National Bureau of Economic Research (NBER).

- Bhagwati, J.N. 1988. "Poverty and public policy". *World development*, 16(5): 539-55.
- Bindop, K.M.M. 2019. "Les inégalités d'accès au marché du travail au Cameroun: Le rôle de l'école". *Revue d'économie du développement*, 27(2): 45-86.
- Bourguignon, F., M. Fournier, and M. Gurgand. 2007. "Selection bias corrections based on the multinomial logit model: Monte Carlo comparisons". *Journal of Economic surveys*, 21(1): 174-205.
- Caerus Capital. 2017. *The Business of Education in Africa*.
- Chassamboulli, A. and P. Gomes. 2023. "Public-sector employment, wages and education decisions". *Labour Economics*, 102345.
- Chiswick, B.R. and P.W. Miller. 2003. "The complementarity of language and other human capital: Immigrant earnings in Canada". *Economics of Education review*, 22(5): 469-80.
- Choi, S. 2021. "The impact of education levels and paths on labor market outcomes in South Korea: Focusing on vocational high school graduates". *Social Sciences & Humanities Open*, 4(1): 100-152.
- Cukrowska-Torzewska, E. 2023. "Gender gap in reservation wages and the choice of education field". *Applied Economics Letters*, 30(3): 319-23.
- Dedehouanou, S.F., L. Tiberti, H. Houeninvo, and D.I. Monwanou. 2019. "Working while studying: Employment premium or penalty for youth in Benin?" *Partnership for Economic Policy Working Paper No. 2019-03*.
- Denison, E. F. 1964. "The unimportance of the embodied question". *The American Economic Review*, 54(2), 90-94.
- Di Falco, S. and M. Veronesi. 2013. "How can African agriculture adapt to climate change? A counterfactual analysis from Ethiopia". *Land Economics*, 89(4): 743-66.
- Di Falco, S., M. Veronesi, and M. Yesuf. 2011. "Does adaptation to climate change provide food security? A micro-perspective from Ethiopia". *American Journal of Agricultural Economics*, 93(3): 829-46.
- Doeringer, P. and M.J. Piore. 1971. *Internal Labor Market and Manpower Analysis*. Princeton, NJ: Heath Lexington.
- Duflo, E. 2001. "Schooling and labor market consequences of school construction in Indonesia: Evidence from an unusual policy experiment". *American economic review*, 91(4): 795-813.
- Ekamena Ntsama, S., Y.A. Abessolo and P. Ngo Tedga. 2014. "Genre et participation au marché du travail au Cameroun". *International Journal of Innovation and Applied Studies*, 7(3): 929-40.
- Enquête sur la Transition des Jeunes vers les Marchés du Travail d'Afrique francophones (ETJMT). 2022. *Transition des Jeunes de l'École au Travail en Afrique Francophone: Une Étude de cas au Burkina Faso, au Cameroun et au Tchad. Rapport en Cours de Finalisation*. Yaoundé, Cameroun.
- Epple, D. and R.E. Romano. 1998. "Competition between private and public schools, vouchers, and peer-group effects". *American Economic Review*, 88(1): 33-62.
- Fadayomi, T.O. and I. Olurinola. 2014. "Determinants of labour force participation in Nigeria: The influence of household structure". *Journal of Economics and Development Studies*, 2(2): 169-90.
- Favaro, D. and D. Sciulli. 2022. "Female long-term labour market outcomes: The role of early-life abilities and education". *Applied Economics*, 54(3): 340-53.

- Foundation for International Development Studies (FERDI). 2019. Promouvoir l'Éducation en Afrique: Défis et Opportunités pour l'Investisseur d'Impact.
- Fotso, A.S. 2017. "Child disability and mothers' labour market participation in Cameroon". *Journal of African Development*, 19(1): 27-61.
- Fougère, D., O. Monso, A. Rain, and M. Tô. 2017. "Qui choisit l'école privée, et pour quels résultats scolaires?" *Éducation & formations*, 95: 59-85.
- Glewwe, P. and Patrinos, H. A. 1999. "The role of the private sector in education in Vietnam: Evidence from the Vietnam Living Standards Survey". *World Development*, 27(5), 887-902.
- Glick, P. and D.E. Sahn. 1997. "Gender and education impacts on employment and earnings in West Africa: Evidence from Guinea". *Economic Development and Cultural Change*, 45(4): 793-823.
- Goux, D. and E. Maurin. 1997. "Démocratisation de l'école et persistance des inégalités". *Economie et Statistique*, 306: 27-39.
- Hellier, J. 2016. Education, Intergenerational Mobility and Social Stratification: Theory. LEM Discussion Paper No. 2016-07. Lille Économie Management, Lille.
- International Labour Organization (ILO). 2016. Global Employment Trends for Youth 2013: Scaling up Investments in Decent Jobs. Geneva: International Labour Office.
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED). 2019. Présentation des Indicateurs de Pauvreté Issus de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) 2018-2019. Lomé, Togo.
- Ionescu, A.M. and A.I. Cuza. 2012. "How does education affect labour market outcomes". *Review of Applied Socio-Economic Research*, 4(2): 130-44.
- Issahaku, G. and A. Abdulai. 2020. "Adoption of climate-smart practices and its impact on farm performance and risk exposure among smallholder farmers in Ghana". *Australian Journal of Agricultural and Resource Economics*, 64(2): 396-420.
- Jones, P.W. 2007. World Bank financing of education: Lending, learning and development. ISBN 9780415567077, 320 Pages. Published September 7, 2009 by Routledge.
- Kalinda, T.H., G. Tembo, and J.N. Ng'ombe. 2017. "Does adoption of conservation farming practices result in increased crop revenue? Evidence from Zambia". *Agrekon*, 56(2): 205-21.
- Khanal, U., C. Wilson, V.-N. Hoang, and B. Lee. 2018. "Farmers' adaptation to climate change, its determinants and impacts on rice yield in Nepal". *Ecological Economics*, 144: 139-47.
- Koudjom, E. and B.O. Lokonon. 2023. "Gender analysis of access to formal credit and rice productivity: Evidence from Togo". *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 44(4): 1-21.
- Koudjom, E. 2022. "Climate change adaptation and maize productivity: A gender-based analysis". *Climatic Change*, 173(1-2): 9.
- Kremer, M. and A. Sarychev. 2000. "Why do governments operate schools?" Mimeo. Harvard Economics Department.
- Kuepie, M. 2016. "Determinants of labour market gender inequalities in Cameroon, Senegal and Mali: The role of human capital and fertility burden". *Canadian Journal of Development Studies/Revue canadienne d'études du développement*, 37(1): 66-82.
- Lankford, H. and J. Wyckoff. 1992. "Primary and secondary school choice among public and religious alternatives". *Economics of Education review*, 11(4): 317-37.

- Lee, L. F., and Trost, R. P. 1978. "Estimation of some limited dependent variable models with application to housing demand". *Journal of Econometrics*, 8(3), 357–382.
- Lokshin, M. and Z. Sajaia. 2004. "Maximum likelihood estimation of endogenous switching regression models". *The Stata Journal*, 4(3): 282–89.
- Lokshin, M. and Z. Sajaia. 2011. "Impact of interventions on discrete outcomes: Maximum likelihood estimation of the binary choice models with binary endogenous regressors". *The Stata Journal*, 11(3): 368–85.
- Ludolph, L. 2023. "The value of formal host-country education for the labour market position of refugees: Evidence from Austria". *Economics of Education Review*, 92: 102334.
- Mendola, M. 2007. "Agricultural technology adoption and poverty reduction: A propensity-score matching analysis for rural Bangladesh". *Food policy*, 32(3), 372–393.
- Midagbodji, K.M. and A.Y. Egbendewe. 2020. "L'accès des jeunes au marché du travail au Togo et au Bénin: Une évidence paramétrique et semi-paramétrique". *African Development Review*, 32: 554–567.
- McFadden, D. 1981. "Econometric models of probabilistic choice". In C. Manski and D. McFadden, eds., *Structural Analysis of Discrete Data with Econometric Applications*, pp. 198–272. Cambridge, MA: MIT Press.
- McFadden, D. (1973). *Conditional logit analysis of qualitative choice behavior*. New York: Academic Press, ISBN 0-12-776150-0, 05-142.
- Meuret, D., S. Broccolichi, and M. Duru-Bellat. 2000. "Autonomie et choix des établissements scolaires: Finalités, modalités, effets". *Notes de l'IREDU*, 00/3.
- Mill, J. S. (2023). *On liberty*. BoD-Books on Demand. First Edition.
- Mincer, J. 1974. "Schooling, experience, and earnings". *Human Behavior & Social Institutions*, No. 2.
- Moenjak, T. and C. Worswick. 2003. "Vocational education in Thailand: A study of choice and returns". *Economics of Education Review*, 22(1): 99–107.
- Moulin, L. 2023. "What are the medium-term educational and labour market effects of private schooling?" *Applied Economics*, 55(57): 1–17.
- Mulwa, M. and T. Gichana. 2020. "Does education reduce gender differentials in labor market participation? A Kenyan perspective". *African Development Review*, 32(3): 446–58.
- Nagac, K. and H.S. Nuhu. 2016. "The role of education in female labor force participation in Nigeria". *Journal of Economics and Finance (IOSR-JEF)*, 7(1): 56–62.
- Ndjobo, P.M.N. and Y.A. Abessolo. 2011. "Analyse des impacts de l'éducation sur le comportement de l'offre de travail au Cameroun: Un essai d'application du modèle logit multinomial emboîté". Thèse de doctorat, Yaoundé, Cameroun.
- Njifen, I. and P. Aicha. 2021. *Heterogeneity in Returns to Schooling in Cameroon: An Estimation Approach Considering Selection and Endogeneity Bias*. AERC Research Paper No. 462. African Economic Research Consortium, Nairobi.
- Njifen, I. 2015. "Caractéristiques et déterminants du chômage des jeunes au Cameroun: le rôle prépondérant du diplôme et du sexe". *African Development Review*, 27(4), 443-455.
- Organisation for Economic Cooperation and Development (OECD). 2012. *Gender Equality in Education, Employment and Entrepreneurship*. Final report to the MCM 2012. Meeting of the OECD Council at Ministerial Level. Paris, 23–24 May.

- Pande, R., A. Malhotra, and C. Grown. 2005. "Impact of investments in female education on gender equality". Paper prepared for presentation at Session 3: Schooling, XXV IUSSP International Population Conference. Tours, France, 19 July.
- Plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes (PSNEJ). 2019. Orientations Stratégiques. Ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes. Lomé, Togo.
- QUIBB. 2015. Profil de Pauvreté 2006 2011 2015 au Togo. Lomé: INSEED-Togo.
- Riddell, W.C. and X. Song. 2011. "The impact of education on unemployment incidence and re-employment success: Evidence from the US labour market". *Labour Economics*, 18(4): 453 63.
- Schultz, T.W. 1961. "Investment in human capital". *The American economic review*, 51(1): 1 17.
- Sears, R.R. 1970. "Relation of early socialization experiences to self-concepts and gender role in middle childhood". *Child Development*, 41(2): 267 89.
- Smith, A. 1776. *An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations: Volume One*. London: Printed for W. Strahan and T. Cadell, 1776.
- Solon, G. 2018. "What do we know so far about multigenerational mobility?" *The Economic Journal*, 128(612): F340 F352.
- Spence, M. 1973. "Job market signalling". *The quarterly journal of economics*, 87(3): 355 74.
- Tansel, A. 2002. "General versus vocational high schools and labor market outcomes in Turkey". In *Human Capital: Population Economics in the Middle East*, pp. 258 72.
- Tavan, C. 2004. "École publique, école privée: Comparaison des trajectoires et de la réussite scolaires". *Revue française de sociologie*, 45(1): 133 65.
- Teklewold, H., M. Kassie, B. Shiferaw, and G. Köhlin. 2013. "Cropping system diversification, conservation tillage and modern seed adoption in Ethiopia: Impacts on household income, agrochemical use and demand for labor". *Ecological Economics*, 93: 85 93.
- Totouom, A., V.D.P. Mboutchouang, and H.K. Fotio. 2018. "The effects of education on labour force participation in Cameroon: A gender perspective". *African Development Review*, 30(1): 45 55.
- United Nations Development Programme (UNDP). 2014. *Perenniser le Progres Humain: Reduire les Vulnerabilites et Renforcer la Resilience. Rapport sur le Developpement Humain 2014*.
- Usman, O. and A. Sanusi. 2016. "Education and labor force participation of women in north Cyprus: Evidence from binomial logit regression model". MPRA Paper No. 77140. University Library of Munich, Germany.
- Vandenberghe, V. and S. Robin. 2004. "Evaluating the effectiveness of private education across countries: A comparison of methods". *Labour economics*, 11(4): 487 506.
- Wolpin, K. 1977. "Education and screening". *American Economic Review*, 67(5): 949 58.
- Wooldridge, J.M. 2002. *Econometric Analysis of Cross Section and Panel Data*. Cambridge, MA: MIT press.



Mission

Renforcer les capacités des chercheurs locaux pour qu'ils soient en mesure de mener des recherches indépendantes et rigoureuses sur les problèmes auxquels est confrontée la gestion des économies d'Afrique subsaharienne. Cette mission repose sur deux prémisses fondamentales.

Le développement est plus susceptible de se produire quand il y a une gestion saine et soutenue de l'économie.

Une telle gestion est plus susceptible de se réaliser lorsqu'il existe une équipe active d'économistes experts basés sur place pour mener des recherches pertinentes pour les politiques.

Intégrer la rigueur et les données probantes dans l'élaboration des politiques économiques en Afrique

- Améliorer la qualité.
- Assurer la durabilité.
- Accroître l'influence.

www.aercafrica.org/fr

Pour en savoir plus :

- | | | | |
|--|--|---|--|
|  | www.facebook.com/aercafrica |  | www.instagram.com/aercafrica_official/ |
|  | twitter.com/aercafrica |  | www.linkedin.com/school/aercafrica/ |

Contactez-nous :
Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
African Economic Research Consortium
Consortium pour la Recherche Économique en Afrique
Middle East Bank Towers,
3rd Floor, Jakaya Kikwete Road
Nairobi 00200, Kenya
Tel: +254 (0) 20 273 4150
communications@ercafrica.org